

L'Echo de Saint-Justin

Vol. XII, No. 4

Saint-Justin, 12 janvier 1933.

Rédigé en Collaboration.

REVUE ECONOMIQUE DE 1932

M. E.-W. Beatty, président du chemin de fer Pacifique Canadien fait une intéressante revue de la situation économique du Canada, en 1932. — L'éminent homme d'affaire exprime l'opinion que la crise touche à sa fin. — Les inquiétudes de l'heure présente. — Le problème de nos chemins de fer.

Il faut s'adapter aux conditions nouvelles

L'an dernier, dans une semblable revue annuelle, j'exprimais l'opinion que notre pays n'en avait pas encore fini avec la période de rajustement d'après-guerre. A mon avis, nous sommes toujours dans la même situation, mais j'ajouterais cependant que si difficiles qu'aient été les derniers douze mois et si dépourvu de facteurs rassurants que puisse sembler à plusieurs l'avenir immédiat, 1932 n'en a pas moins été une année au cours de laquelle des progrès appréciables ont été réalisés vers une amélioration définitive.

Nous apercevons de tous côtés les effets de la dépression économique qui continue de sévir dans le monde entier, laissant derrière elle un sillage de malheur et de ruine, même là où il semblait impossible qu'elle put se faire sentir. Avec un tel spectacle constamment sous nos yeux, et ne pouvant encore très bien deviner quand finiront nos maux, nous sommes portés à désespérer ou à chercher à remédier à la situation en adoptant les théories de ceux qui croient pouvoir retrouver la sécurité économique avec des moyens aussi extravagants et désastreux que furent les méthodes qui, dans l'administration des affaires privées et publiques, contribuèrent dans une large mesure à amener les conditions actuelles. D'un autre côté, nous sommes enclins à négliger les signes d'amélioration qui paraissent indiquer que la période de transition suit son cours normal et prépare la voie aux jours meilleurs qui viendront tôt ou tard.

Il me semble que le plus important des nombreux changements favorables qui se sont produits dans le cours de l'année qui vient de se terminer, est celui qui s'est opéré dans l'esprit des gens de ce pays. Il y a un an, nous étions encore pour la plupart sous l'effet de la stupéfaction qu'avaient provoquée les événements qui venaient d'arriver, mais nous étions tout de même sûrs d'une chose, c'est que la crise ne pouvait durer beaucoup plus longtemps. Depuis, des événements d'ordre économique se sont succédés et ont fini par faire mieux réaliser à notre population la gravité de la situation, ainsi que la nécessité d'une adaption morale, physique et économique aux nouvelles conditions. C'était le premier pas vers le rétablissement, sans quoi rien de décisif ne pouvait être accompli. Déjà au début de 1932 on avait enregistré certains progrès dans cette direction, mais c'était bien peu si l'on considère ce qui s'est produit depuis. Les individus comme les entreprises commerciales et industrielles ont été forcés de réorganiser leurs affaires, au point que s'il advenait maintenant une reprise, el-

les seraient administrées avec une mesure d'économie et d'efficacité qui n'aurait jamais été possible durant la période d'optimisme extravagant qui précéda la présente crise.

Il y a un an, j'émis l'opinion que le mouvement vers un rajustement économique devrait aller encore plus loin, qu'il devrait peut-être même atteindre le domaine gouvernemental, et lorsque je parle ainsi je considère que ce dernier problème est au moins aussi important que tout autre que doit actuellement envisager la population du Canada. Je suis même convaincu que si nous hésitons à l'attaquer hardiment et si nous ne parvenons pas à lui trouver une solution satisfaisante, il en résultera l'insolvabilité du pays et certainement un retard considérable dans le retour à une mesure raisonnable de prospérité. Rien ne s'impose plus, à l'heure actuelle, que la diminution des dépenses publiques, ainsi que la coordination et la réorganisation des activités publiques, de manière à ce qu'elles soient placées sur une base conforme aux ressources d'un pays dont la population ne dépasse pas dix millions d'âmes. De remarquables progrès ont déjà été accomplis en ce sens, mais il reste encore beaucoup à faire avant que nos affaires nationales reposent sur une saine base économique. Les impôts ont un effet déprimant sur le commerce, et la possibilité de leur augmentation pour pouvoir continuer l'administration du pays et surtout pour rencontrer les intérêts sur les dettes, est un sujet d'inquiétude en ce moment. Loin d'avoir diminué le montant de nos dettes publiques dans le cours de l'année dernière, nous l'avons augmenté. En outre de cela, les secours à porter aux sans-travail et à leurs familles, en raison des circonstances actuelles, exigent une attention immédiate. La somme des intérêts à payer s'accroît depuis des années dans les domaines fédéral, provincial et municipal. Comme ce sont les compagnies et les individus qui doivent en définitive payer ces intérêts, et comme le Pacifique Canadien est le plus fort contribuable du pays, je puis me permettre d'insister particulièrement sur ce point, qui doit faire l'objet d'une étude sérieuse et approfondie à l'heure présente. Je mentionnerai en passant que notre Compagnie a dû payer pour presque six millions de dollars de taxes l'an dernier, ce qui porte à environ \$116.000.000 le total de ses contributions en impôts au Trésor du pays depuis son incorporation. Les autorités gouvernementales, heureusement, ont compris l'urgence d'une réduction dans les dépenses publiques et ont fait des efforts louables pour enrayer le flot qui nous menace. C'est certainement là un progrès dans la bonne direction.

La question ferroviaire reste toujours notre problème domestique le plus grave et celui dont la solution est la plus pressante. Il y a un an, nous espérions que cette solution serait bientôt assurée par la nomination d'une commission compétente pour étudier à fond les causes et les circonstances des difficultés et offrir un remède efficace. En formulant cet espoir, nous ne prévoyions pas que la solution proposée serait basée sur ce que la Commission croirait que la population du Canada voudrait bien accepter, au lieu d'être inspirée par les dures nécessités de la situation. Il n'était pas non plus manifeste à cette époque que les conditions qui amènent cette situation menaçante pour la solvabilité du pays et qui nécessitent le recours à des mesures d'urgence, s'aggravaient davantage, au point que les affaires des chemins de fer continueraient de décroître dans des proportions sans précédent jusqu'ici. C'est pourtant ce qui s'est produit. Les diminutions dans les chargements de wagons, qui commencèrent à se faire sentir en 1930, ont continué presque sans interruption. Durant l'année 1931, jusqu'à la fin de la première semaine de décembre, il s'était chargé sur tous les chemins de fer canadiens 558.359 wagons de marchandises de moins que durant la même période, il s'est chargé 376.016 wagons de moins qu'en 1931. Le mouvement des voyageurs a diminué dans des proportions à peu près identiques. Il en a naturellement résulté des effets désastreux pour les revenus des chemins de fer. Pendant les premiers dix mois de l'année 1931, les recettes brutes du Pacifique Canadien accusèrent une diminution de 22.1 pour cent sur celle de la période correspondante de 1930. Cette année, nous avons enregistré une autre diminution de 15.4 pour cent durant la même période, comparativement à l'an dernier. La contraction des revenus se continue encore et rien n'indique qu'elle doive cesser bientôt. Il se passera sûrement bien des années avant que nos recettes reviennent au niveau de 1928. Il est vrai que dans l'intervalle les chemins de fer ont effectué des économies radicales dans leurs frais d'exploitation. Ainsi, au Pacifique Canadien, les frais d'exploitation ont été, durant les dix premiers mois de 1932, de 15.3 pour cent inférieurs à ceux de la période correspondante de l'année précédente. Nous nous attendons à obtenir des résultats encore plus satisfaisants sous ce rapport dans le cours de cette année. Nous avons donc réalisé des progrès substantiels dans ce domaine durant les derniers douze mois.

Malgré tout le désir que j'aurais de le faire, j'hésite à prédire une augmentation appréciable dans nos recettes brutes. C'est même ma profonde conviction que si d'ici dix ou quinze ans les chemins de fer veulent subsister à même leurs revenus, il faudra effectuer des économies encore beaucoup plus fortes que se l'imaginent nombre de nos gens qui, il est vrai, n'ont pas encore eu tout l'avantage de se renseigner complètement sur la situation. Pendant des années, nous avons été entraînés à dépenser d'im-

Les crimes célèbres au Canada

LE SUPPLICE DE LA ROUE

A l'époque de sa condamnation à mort, Jean-Baptiste Goyer dit Bélisle habitait sur le "Grand chemin du Roy", (rue Dorchester à Montréal), à deux pas de l'hôpital des Soeurs Grises où il tenait l'emploi de jardinier. Peu riche, il vivait chichement avec Marie-Anne Descary qu'il avait épousée en l'église Notre-Dame, en 1747. Le couple, impuissant à se payer de plus grandes "sorties" fréquentant chez Jean Favre dit Saint-Jean, marié en

1732 à Marie-Anne Bastien. Ce ménage était à l'aise et son luxe pourtant bien discret aiguillait les convoitises de Bélisle. Celui-ci connu pour son avarice et son apreté à thésauriser, jalousait secrètement ses voisins. S'emparer de leurs écus, devint chez lui, une idée fixe. L'éloignement des milieux fréquentés, et sa volonté croissante de s'enrichir le portèrent à tenter un coup-de-main.

La nuit du 13 au 14 mai 1752 fut lourde. Les nuages épais et chargés d'électricité annonçaient une tempête prochaine. Favorisé par l'obscurité profonde, Bélisle décida de pousser son entreprise. Grâce au voisinage, il pouvait entrer sans éveiller de soupçons, chez ses futures victimes. Il se présenta donc chez elles et leur fit part de ses intentions d'aller au marché, faire sa provision de blé: "Mon cher Jean", dit-il, "si vous y trouvez profit, je puis dans la même occasion, vous apporter des grains. Qu'il vous plaise de me donner quelque argent pour en défrayer le coût et aussi un sac pour contenir la marchandise!" Favre fut reconnaissant de ces soins. Bourgeois sédentaire, les déplacements l'ennuyaient. La proposition de Bélisle lui épargnait une corvée! Remerciant donc son obligé ami, il tira quelques livres de son escarcelle. Les yeux de Bélisle, à la vue de l'or, flamboyèrent, mais il se contenta: "M'allez maintenant quérir le sac, je vous prie!"

Favre entra dans une espèce de cabinet qui servait de débarras. Bélisle l'y suivit. Mme Favre durant ces pourparlers, s'était allée coucher avec ses deux filles.

Dès qu'il fut seul dans la remise avec son compagnon, le voleur le frappa d'un terrible coup de poing à la nuque: "Ah! Monsieur Bélisle, vous me tuez! Pourquoi m'assommez-vous!" (2) geignit le vieux rentier. Par ses plaintes, il allait attirer l'attention! Bélisle eût peur! Sans réfléchir, il saisit un pistolet caché dans ses chaussures et tira au jugé. Favre croula, mais il n'était point frappé à mort. L'assassin le releva et l'appuyant sur une huche, l'acheva à grands coups de couteau. Vite, il fit main basse sur la fortune cachée dans un tiroir de commode et ensuite songea à faire disparaître tout accusateur. Il monta vers le grenier où dormaient l'épouse et les enfants du vieillard. Son pistolet était désarmé, son couteau était demeuré coincé entre les côtes du mort. En courant, Bélisle saisit une bêche et à grands coups de cet instrument, il morcela la femme évanouie. Folle de peur, Charlotte Favre, l'ainée, s'enfuit nue, dans les champs adjacents. Bélisle s'élança derrière elle et l'empoigne. La jeune fille combat et réussit à s'échapper tout en gardant dans sa main, un morceau du "capot de Cadix" de l'assailant. Quant à la cadette, Marie-Joséphé, 14 ans, elle se tapit entre un "lit de cotonnier" et un de plume!

Après qu'on eut découvert le drame, on pensa à Bélisle. Les pistes de pas, le morceau arraché à son vêtement le dénoncent. Les témoignages de Charlotte et de Marie-Joséphé, les deux orphelines Favre l'accablent. Enfin, le 6 juin, la sentence suivante est portée contre lui:

"Je requiers pour le roi, que Jean-Baptiste Goyer dit Bélisle

soit dûment atteint et convaincu d'avoir de dessein prémédité assassiné, ledit Jean Favre d'un coup de pistolet et plusieurs coups de couteau et d'avoir pareillement assassiné ladite Marie-Anne Bastien, l'épouse dudit Favre, à coups de bêche et de couteau et de leur avoir volé l'argent qui était dans leur maison. Pour réparation de quoy, il soit condamné à avoir bras, jambes, cuisses et reins rompus vif sur l'échafaud qui pour cet effet sera dressé en la place du Marché de cette ville (où est aujourd'hui, le square de l'édifice des Douanes), à midi et ensuite à être exposé sur une roue, la face tournée vers le ciel pour y finir ses jours. Que ledit Jean-Baptiste Goyer dit Bélisle (soit) préalablement appliqué à la question ordinaire et extraordinaire; ce fait, que son corps mort (soit) porté par l'exécuteur de la haute justice sur le grand chemin qui est entre la maison où demeurait ledit accusé et celle qu'occupaient lesdits défunts Favre et sa femme. Que les biens dudit Jean-Baptiste Goyer dit Bélisle (soient) acquis et confisqués au Roi ou à qui il appartiendra. Sur iceux ou à ceux non-sujets à la confiscation sera préalablement pris la somme de trois cents livres d'amende en cas que confiscation n'ait pas lieu au profit de Sa Majesté. Fait à Montréal, le 6 juin 1752.

(Signé) FOUCHER.
(Ceci est la teneur du document. Pour en faciliter la lecture, je l'ai émondé d'une série remarquable de fautes d'orthographe!).

Le procès avait été dirigé par Jacques-Guillon de Maurepas, conseiller du Roi et lieutenant-colonel de la juridiction civile et criminelle de Montréal. Le 7 juin donc, Bélisle après avoir eu les pieds meurtris dans les brodequins, par le questionnaire, fut amené à la Place de l'exécution. Ses jambes furent écartées et ses bras étendus sur madriers disposés en croix de saint André. Le bourreau lui rompit à coup de barre de fer, les bras, les avant-bras, les cuisses, les jambes, les chevilles, la poitrine et les reins. On attachait le corps disloqué sur une roue de carrosse soutenue par un poteau. Les jambes et les bras cassés furent reportés derrière le dos et le misérable demeura la face tournée vers le ciel, pour y attendre la mort et "y faire pénitence, tant et si longuement qu'il plaira à Notre-Seigneur, les y laisser", comme le voulait l'édit de François Ier, instituant ce mode de torture, le 5 février 1534.

Comme il était stipulé dans le document signé par Foucher, le cadavre fut ensuite transporté là où s'étend aujourd'hui le jardin du couvent de la rue Guy et enterré. Pour perpétuer sa honteuse mémoire, une croix de bois peint en rouge, marqua la place de la fosse. Elle y est demeurée jusqu'à nos jours! En épilogue, ajoutons que Marie-Anne Descary, épouse de Bélisle se remaria à Louis Alix, le 8 février 1763 et vécut paisiblement le reste de ses jours."

René-O. BOIVIN.

1) Archiviste-en-chef du district judiciaire de Montréal. 2) déposition de Charlotte Favre. 3) Ce récit contient un supplément de détail tiré de l'Histoire de Montréal de R.-S. Douglas Borthwick, L.L.D., et d'une note de Jacques Viger. (R.O.B.)

(à suivre sur la dernière page)

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN JOURNAL HEBDOMADAIRE W.-H. GAGNE,

Editeur-Propriétaire, SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

"LA VIE RURALE"

Sommaire du numéro de janvier: — Le coin du directeur; Les Boeufs, poésie d'Octave Charpentier, anecdotes, caricatures, bons mots; message du Nouvel An de l'honorable Adélaïde Godbout à la population rurale; Ce que l'on dit... Ce que l'on fait...; De l'importance de la statistique agricole; Les animaux à fourrures; Pages Gales; concours de dix questions avec prix en argent; mots croisés avec prix; section féminine: billes de la directrice, courrier du mois, recettes, chroniques, menus, conseils; le Comptoir de la Fermière; patrons de tricot avec instructions appropriées; une page de patrons de broderie; roman, etc. etc.

Cette revue de grand format se présente sous une couverture élégante en deux couleurs. Imprimée sur un papier de haute qualité, d'une disposition soignée, illustrée cette revue est l'une des plus belles et des plus intéressantes que l'on puisse trouver sur le marché des publications canadiennes. Elle est aussi la meilleure marché. Le coût de l'abonnement pour douze numéros mensuels n'est que de \$6.00, ou de \$1.00 pour trois ans. Publiée par la première fois en 1931, au mois d'août, elle a actuellement un tirage de 9,000 copies mensuellement, ce qui démontre éloquentement en quelle estime elle est tenue par le public de la campagne comme des villes. On peut souscrire un abonnement ou obtenir un numéro spécimen gratuit en s'adressant comme suit: La Vie Rurale, 40 avenue Marguerite-Bourgeois, Québec.

Heureuse Initiative

Le cours spécial donné par l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe aux inspecteurs sanitaires est couronné par un plein succès.

ESSAYEURS DE LAIT.

Le premier cours spécial donné du 7 novembre au 3 décembre 1932 aux inspecteurs d'Unités Sanitaires par l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, a été couronné de succès, à en juger par un rapport que le directeur de l'Ecole M. Elie Bourbeau, vient de faire tenir au sous-ministre de l'Agriculture, M. J.-Antonio Grenier.

Neuf inspecteurs d'Unités Sanitaires, dont cinq médecins vétérinaires, ont suivi ce cours organisé à la demande du Service Provincial d'Hygiène. A ces inspecteurs s'ajoutèrent quatre gérants de laiterie de la ville de Québec ainsi que trois inspecteurs de lait de la même cité, qui tenaient à profiter de ces utiles enseignements. Ce cours spécial, à la fois théorique et pratique, fut donné par deux professeurs attachés à l'Ecole de Laiterie, le Dr Henri L. Bérard, diplômé de l'Institut Agricole d'Oka et docteur en Agriculture de l'Université de Cornell, et M. Oscar Boisvert, diplômé de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière et Maître des Sciences Agricoles de l'Université d'Amherst, E.U. le premier est un spécialiste en bactériologie du lait, et le second a des connaissances très étendues dans la fabrication de la crème glacée. Tous deux étaient donc de mieux qualifiés pour remplir la tâche qui leur était confiée.

Le programme du cours était fort chargé et la nomenclature des divers sujets traités serait trop longue à faire. Mentionnons les grandes lignes seulement: Le lait, son importance comme aliment, la cellule vivante, la composition chimique, l'action des agents chimiques et physiques sur les microorganismes, la densité et les fraudes du lait, l'activité des bactéries, la propreté de la traite, le refroidissement du lait, la pasteurisation, l'hygiène de la laiterie, la tuberculose bovine, le contrôle de la fabrication du beurre, l'hygiène du beurre, du fromage et de la crème glacée, l'hygiène de l'étable, etc. etc.

Un temps considérable fut consacré au travail de laboratoire, considéré comme le moyen le plus facile d'apprendre aux élèves le pourquoi des choses. Non seulement les professeurs firent des démonstrations mais les élèves eux-mêmes accomplirent des expériences en grand nombre.

Des visites furent également faites par les élèves, en compagnie de leurs professeurs, à diverses fermes de laiteries des environs de St-Hyacinthe, afin de pouvoir comparer les différentes installations, et de juger ensuite au moyen de cartes de pointage, la valeur de chacune.

"Le but du ministre de l'Agriculture, l'honorable Adélaïde Godbout, en organisant un tel cours spécial", a déclaré M. J.-Antonio Grenier, "était de permettre à ces inspecteurs sanitaires, de même qu'à des gérants de laiterie et inspecteurs de lait dans les villes, de se spécialiser dans l'analyse physique du lait et de se qualifier comme essayeurs de lait en se familiarisant avec la méthode d'épreuve dite Babcock. Les résultats obtenus avec ce premier cours ont dépassé les espérances du directeur de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe. Le Dr Alphonse Lessard, directeur du Service Provincial d'Hygiène, n'est pas moins satisfait de l'expérience, et dans une lettre qu'il vient d'adresser au ministre il annonce que des mesures seront prises par son Service pour envoyer seize autres inspecteurs sanitaires suivre un cours identique qui sera donné à l'Ecole de Laiterie à partir du 27 février prochain, et qui durera au moins cinq semaines".

Congrès de la Caisse Nationale d'Economie

"Les périodes de gêne comme les périodes de prospérité ont toujours une influence heureuse sur sa marche vers le succès," remarque Me Guy Vanier, C. R.

\$8,553,000 D'ACTIF

Montréal, 9 — (Spécial) Au cours du congrès annuel de la Caisse Nationale d'Economie qui vient de se terminer, Me Guy Vanier, C.R. président de son Comité spécial d'administration, s'est surtout appliqué à faire connaître quelques uns des aspects de cette puissante société de rentes viagères, au début de sa trente-cinquième année d'existence.

Il est intéressant de constater, a-t-il dit, que les nombreux effectifs de notre institution lui sont restés fidèles comme toujours depuis sa fondation, en dépit de la dépression. Nous en avons perdu, en effet, près de trois-quarts de millions. Si nous comprenons la situation de notre société à celle d'autres institutions, nous sommes forcés de conclure qu'au moment où celles-ci sont fortement ébranlées, la nôtre a réussi à fortifier sa position financière. Le capital inaliénable de la Caisse, première période (rentes payables à 20 ans), est passé de \$6,312,596.77, au 31 décembre 1931, à \$6,750,132.15, au 31 décembre 1932, soit une augmentation de \$437,535.38. Le total de la réserve générale, de \$783,799.26 qu'il était, est maintenant de \$974,400.26; une autre augmentation de tout près de \$200,000.00. Le capital inaliénable de la deuxième période (rentes payables à 10-15 ou 20 ans) accuse encore une augmentation de \$105,471.41 puisqu'il est de \$119,788.49 contre \$109,241.08. La réserve et les surplus, de \$123,136.62, sont montés à \$145,793.60, soit \$22,636.98 de plus qu'il y a un an. La Caisse de Remboursement, institution auxiliaire de la Caisse Nationale d'Economie, a été portée de \$490,320.50 à \$545,175.23, soit \$54,854.73 de plus qu'au décembre 1931. Quant à l'actif, il est de \$8,553,289.73 contre \$7,700,092.83, soit l'énorme augmentation de \$753,196.90, il semble que quelques chiffres sont autant de preuves irréfutables de la solidité de notre institution, dont tout le capital est placé en valeurs de tout repos.

Voici au reste ce que son expérience de plus de trente ans lui a permis de constater. Lorsque l'argent est abondant, notre société se répand en surface, lorsqu'il est rare, le rendement des capitaux tend à s'accroître davantage, de sorte que les périodes de gêne comme les périodes de prospérité ont toujours une influence heureuse sur sa marche vers le succès. Le taux moyen de rendement, au cours de l'année qui vient de se terminer a été de 6 p.c. et au delà. Est-ce qu'il y a bien des institutions qui puissent en dire autant? Très peu, croyons-nous, peuvent comparer avantageusement leur portefeuille à celui de la Caisse Nationale d'Economie. Il n'est donc pas surprenant d'entendre les gens d'Ontario faire l'éloge de notre institution; le gouvernement de cette province, lorsqu'il a modifié sa loi des assurances pour nous permettre d'y étendre nos opérations chez les notres, en a effectivement trouvé le rouage ingénieux, mais d'une solidité exceptionnelle.

Me Vanier fait ensuite remarquer que l'administration de cette société de rentes viagères n'entend pas dormir sur ses lauriers. C'est pourquoi, dit-il, nous cherchons continuellement à perfectionner le fonctionnement afin d'en multiplier les bienfaits déjà très nombreux. A la peu près, du début, rendu inévitable par le fait que la Caisse a été la pionnière dans le domaine du placement en viager, sont successivement apparus divers perfectionnements depuis 1899. Et nous tâchons sans cesse de la plier, pour ainsi dire à tous les besoins des notres, surtout de nos familles nombreuses. Encore il y a quelques mois notre actuaire, M. Beauré, a été prié de faire la vérification des formules de la Caisse, histoire de voir, par exemple, si nos taux étaient suffisants, trop bas ou trop généreux; si les obligations que nous avons assumées sont en rapport avec nos revenus; en somme si l'expérience confirmait les calculs actuariels du début. Savez-vous quel a été le résultat de cette expertise de plusieurs mois? M. Beauré, récemment, faisait rapport et concluait que les taux, tous les taux, tant ceux de la Caisse de Remboursement que ceux de la Caisse Nationale d'Economie, sont suffisants et que les réserves sont abondantes. Notre société est donc assise sur des bases scientifiques éprouvées et elle possède actuellement un organisme des plus parfaits.

Voulez-vous, toute ma pensée? L'avenir de la rente viagère de la Caisse Nationale d'Economie est assuré; il est même très prometteur. C'est dans des temps difficiles comme le nôtre, à l'heure actuelle, qu'on est le plus à même de vérifier la valeur de certaines idées-force. Or, les événements, il faut le répéter, dans l'intérêt de la masse, ont révélé que la situation de la Caisse Nationale d'Economie se raffermit. Ainsi, cette institution n'aura donc pas fait ses meilleures preuves durant la prospérité, mais durant la crise. Si tant d'autres organisations ont été contraintes non seulement de réviser leurs formules, mais même de les changer, celles de notre puissante société de rentes viagères restent ce qu'elles ont été dès le début. Le public le sait bien et c'est ce qui explique pourquoi nos milliers de sociétaires nous sont restés fidèles. Aussi regardons-nous avec confiance le retour des affaires. Une pensée nous reconforte depuis trois ans: C'est que les pays où ont plus d'ordre que les autres se relèveront plus facilement que les autres. Quel est le pays dont la situation économique est la plus saine, à l'heure actuelle sinon la France? Et pourtant, c'est celui qui a été le plus éprouvé. Nous ne serions pas fidèles à notre tradition si, au milieu des extravagances où nous vivons, nous ne conservions pas ce sens de la mesure et de l'économie dont le monde a tant besoin. Et c'est cette pensée qui me porte à croire que la Caisse Nationale d'Economie aura contribué beaucoup à ce retour vers plus d'ordre, plus d'épargne et plus de bien-être.

Ont aussi porté la parole au cours du congrès MM. Ernest-J. Brossard, le nouveau président général de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal; J.-V. Desaulniers, directeur gérant de la

Caisse Nationale d'Economie; V.-E. Beauré, actuaire; Henri Ouimet, gérant adjoint; J.-A. Constant, surintendant général; O. Robert et A. Cousineau, surintendants adjoints; J.-Théo. Poitras, premier organisateur de 1932, et Alcide Patenaude, premier organisateur de l'année 1931.

Noël à Saint-Louis de France

La fête de Noël a été célébrée avec beaucoup de solennité à l'église St-Louis de France de Montréal.

La messe de minuit fut très solennelle. L'église était remplie à sa pleine capacité. M. le Curé Païement officia au service divin, assisté de M. l'abbé H. Jasmin comme diacre et M. l'abbé E. Rivest, comme sous-diacre. La crèche avait été décorée avec goût et était très belle. Le maître autel était artistiquement illuminé de milliers d'ampoules électriques, ce qui jetait un coup d'oeil féérique.—L'église St-Louis de France est reconnue comme possédant un des plus beaux luminaires parmi les églises de la métropole.

Le "Minuit Chrétiens" a été chanté avec beaucoup d'âme par M. Paul Trottier, ténor soliste.

La chorale de la paroisse, composée de 70 voix d'hommes et sous l'habile direction de M. Joseph Sautier a exécuté un programme musical très distingué et très brillant. Voici le programme: Kyrie, Widor; Gloria, Silos — Credo, Dubois, — Sanctus, Silos, Benedictus, quatuor chanté par MM. Saucier, Trottier, Léopold Fortin, Lorenzo Proulx, avec accompagnement de la chorale. — Agnus Dei, Pilot.

A l'offertoire, la chorale exécuta "Gesu Bambino" de Pietro A. Yon. C'est un petit chef-d'oeuvre, genre pastorale, et l'on a surtout remarqué le magnifique arrangement d'orgue fait par M. Antonio Létourneau qui a accompagné en grand artiste.

A la messe de l'aurore, la chorale exécuta les "vieux Noël d'antan", comme "Il est né le Divin Enfant", "Nouvelle agréable". Les Anges dans nos campagnes. Ces cantiques harmonisés par Amédée Tremblay.

La chorale répéta le même programme à la messe du jour.

Les solistes furent MM. Joseph Saucier, Paul Trottier, Lorenzo Proulx, Léopold Fortin, Damien Bertrand.

M. Antonio Létourneau, organiste, accompagnait à l'orgue.

* * *

N.D.L.R.

A peine quelques minutes après avoir reçu cet article de notre correspondant de Montréal, la radio nous annonçait la destruction de ce beau temple par un incendie.

Nos sympathies à nos amis de St-Louis-de-France.

La session provinciale

La deuxième session du dix-huitième Parlement de Québec va s'ouvrir dans quelques jours; c'est toujours un événement dans nos annales politiques et sociales et il est intéressant d'étudier quelque peu la petite histoire du Parlement, de souligner les coïncidences, de rappeler des faits. A propos de la prochaine session, par exemple, on remarquera que l'hon. M. L.-A. Taschereau est le quatorzième citoyen de notre province à occuper le poste de premier ministre et M. Maurice Duplessis est le quatorzième chef de l'opposition à la Législature de Québec.

C'est M. Taillon, premier ministre conservateur, qui a ouvert la session provinciale de la province de Québec, pour la première fois, au début de janvier, le lendemain des Rois, en 1890. Sir Lomer Gouin l'invita en 1915 et, depuis

l'hon. M. Taschereau a basé son choix sur les précédents établis par un brillant adversaire et par son illustre prédécesseur en décrétant que la Législature reprendrait ses travaux le lendemain de la période des Fêtes. Il y a eu cependant durant les derniers quinze ans une couple d'exceptions alors que la session a commencé dans le mois de novembre. Mais règle générale, c'est au lendemain de l'Épiphanie que s'ouvre la période parlementaire.

Il y a eu, venons-nous de rappeler, quatorze premiers ministres depuis la Confédération. Les voici: P.-J.-O. Chauveau, 1867, Gédéon Ouimet, 1873, G.-B. De Boucherville, 1874, H. Joly de Lotbinière 1878, J.-A. Chapleau, 1879, J.-A. Mousseau, 1882, J.-J. Ross, 1884, L.-O. Taillon, 1887, Honoré Mercier, 1887, G.-B. De Boucherville, 1890, L.-O. Taillon, 1892, E.-J. Flynn, 1896, F.-G. Marchand, 1897, S.-N. Parent, 1900, Lomer Gouin, 1905 et L.-A. Taschereau, 1920.

De ces quatorze premiers ministres huit ont été fournis par le parti conservateur et six par le parti libéral.

Les quatorze chefs de l'Opposition, depuis la Confédération ont été les suivants: H. Joly de Lotbinière, 1867, J.-A. Chapleau, 1878, H. Joly de Lotbinière, 1879, Honoré Mercier, 1883, L.-O. Taillon, 1887, J. Blanchet, 1890, Honoré Mercier, 1891, F.-G. Marchand, 1892, E.-J. Flynn, 1897, P.-E. Leblanc, 1904, J.-M. Tellier, 1908, P. Cousineau, 1914, Arthur Sauvé, 1916, Camillien Houde, 1929, C.-E. Gault, 1931, Maurice Duplessis, 1932.

Depuis la Confédération, nous avons eu dix-huit présidents de l'Assemblée Législative, avant l'hon. M. T.-D. Bouchard, et parmi les prédécesseurs du député de Saint-Hyacinthe, treize étaient avocats: MM. Fortin, Turcotte, Taillon, Wurtele, Leblanc, Tessier, Jules Rainville, Tlessier Auguste, Weir, Roy, Galipeault, Francoeur et Laferté; deux étaient médecins: MM. Blanchet et Pelletier; deux étaient notaires: MM. Martin et Delage; un était agronome, M. Beaubien, M. Bouchard est le premier industriel et journaliste à occuper le fauteuil.

A propos des premiers ministres, rappelons que cinq d'entre eux ont été faits Chevaliers par la Reine Victoria ou par son petit-fils le roi Georges V; ce sont: Sir Henry Joly de Lotbinière, Sir Adolphe Chapleau, Sir Lomer Gouin, Sir Charles Boucher de Boucherville et Sir Louis-Olivier Taillon. Deux de ces quatorze premiers ministres, Sir Adolphe Chapleau et Sir Lomer Gouin, ont occupé le poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Tous deux ont aussi fait partie du cabinet fédéral, de même que l'hon. M. Mousseau, Solliciteur Général en 1884 dans le gouvernement McDonald, l'hon. M. L.-O. Taillon, ministre des Postes en 1896 dans le gouvernement Tupper, et Sir Henry Joly de Lotbinière, ministre du Revenu de l'Intérieur, la même année, dans le gouvernement Laurier.

Des chefs de l'Opposition, le parti libéral en a fourni trois seulement: MM. Joly, Mercier et Marchand et six des quatorze ont été premiers ministres. C'est à Sir Joly de Lotbinière que revient l'honneur d'avoir été le plus longtemps à la tête des forces de l'Opposition. M. Arthur Sauvé vient ensuite et comme M. Joly, il est devenu ministre dans le cabinet fédéral.

Enfin, rappelons que l'Hôtel du Gouvernement, où se passent présentement les lois du pays, est à peine vieux de cinquante ans. En effet, c'est au mois d'août 1927 que l'on aurait pu célébrer le cinquantenaire de l'édifice actuel du Parle-

ment. Les travaux de construction de la première des quatre bâtisses actuelles furent commencés sous le gouvernement de M. de Boucherville et continués et parachevés sous MM. Joly et Chapleau.

SAINTE-FOY.

"La Presse".

OUVRAGES DIVERS

EN VENTE A

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN,

St-Justin, P. Q.

Tous ces ouvrages sont expédiés franco par la poste sur réception des prix indiqués.

Le Coffret ou le Trésor enfoui — Matière de découvrir un trésor — Histoire merveilleusement véritable et véritablement merveilleuse... 0.25

La Première Canadienne du Nord-Ouest ou Biographie de Marie-Anne Gaborry, arrivée au Nord-Ouest en 1806, et décédée à Saint-Basile, à l'âge de 98 ans, par M. l'abbé G. Dugast... 0.25

La Clef des Songes ou explication des songes, visions, apparitions, etc., par un vieux rêveur... 0.15

Histoire de Jean Bart... 0.10

Histoire de Jean de Calais... 0.10

Le Véritable Guide des Jeunes Amoureux — Nouveau recueil de lettres — Déclarations d'amour, Compliments, Aveux, Rôches, Ruptures, Recommandations, Demandes en mariage, Etc... 0.20

Cartes d'Age, magiques et révélatrices — Infaillibles pour trouver l'âge d'une personne. — Il vous est facile avec ces cartes de découvrir l'âge d'une vieille fille malgré elle. Très amusant... 0.10

Cartes de Conversation pour les amoureux, consistant en 40 cartes — Questions et Réponses, — et formant un jeu de société des plus amusants... 0.15

L'Ami des Salons par Mlle Nitouche... 0.25

Le Miroir des âmes, ou exposition des différents états des âmes par rapport à Dieu, conformément à la réalité ou aux idées allégoriques de la foi, à l'usage de tous ceux qui désirent leur salut ou qui veulent contribuer à celui des autres. Ventes avec nombreuses gravures... 0.35

Le Petit Livre d'or du Cultivateur. Traité de médecine vétérinaire, contenant 56 gravures et de multiples recettes très utiles pour tous les éleveurs d'animaux, par le Dr W. Grignon, conférencier agricole officiel. 1 volume de 250 pages, de 8 x 5 1/2 pouces. Prix franco... \$1.50

350 Recettes de Cuisine, par Mlle Jeanne Anctil, directrice des Ecoles Ménagères Provinciales. Nouvelle édition illustrée, 270 pages, reliure toile solide. Volume indispensable à toute maîtresse de maison. Prix... \$1.00

Le Manoir Mystérieux ou les Victimes de l'ambition. Roman canadien inédit, par Frédéric Houde... 0.50

La Fille du Brigand, roman canadien inédit par Pierre L'Écuyer... 0.25

Le Membre", roman de moeurs politiques québécoises... 0.40

Les loisirs d'un homme du peuple, G.-A. Dumont... 0.50

Les Laurentiennes, poésies, par Benjamin Sulte. 1 volume in-18... 0.30

Guide des Amoureux et des Gens du Monde. — Ce qu'une femme doit rechercher, ce qu'un jeune homme doit rechercher. — Conseils au jeune homme. — Conseils à la jeune fille. — Le mariage. La lune de miel. — La vie conjugale. — Le mari et la femme. — Mariage pour la montre. — Télégraphie amoureuse... 0.50

Le Secrétaire Universel, contenant des lettres de bonne année et de fêtes, de compliments, de condoléances, de félicitation, de remerciement, de reproche, d'excuse, de recommandation, de demande, de conseil, d'affaires et de commerce, lettres d'amitié et de mariage, avec des instructions sur chaque sorte de lettres; la correspondance avec le gouvernement, des formules d'actes sous seing privé, avec les instructions sur ces actes, etc... 0.35

Mille Questions d'étiquette, discutées résolues et classées par Mme Marc Sauvaille, 1 volume... 0.60

Les Bastonnais, par J. L'Espérance, illustré... 0.75

Collections de "l'Écho de Saint-Justin" Vol. I, novembre 1921 à octobre 1922 \$1.00

Vol. II, novembre 1922 à octobre 1923 1.00

Vol. III, novembre 1923 à octobre 1924 1.00

Vol. IV, novembre 1924 à octobre 1925 1.00

Vol. V, novembre 1925 à octobre 1926 1.00

Vol. VI, novembre 1926 à octobre 1927 1.00

Vol. VII, novembre 1927 à octobre 1928 1.00

Vol. VIII, novembre 1928 à octobre 1929 1.00

Vol. IX, novembre 1929 à octobre 1930 1.00

Causons du pays et de la colonisation, entretiens par Joseph Amusart. 1 vol. in-32, cartonné toile... 0.50

Une de perdue, deux de trouvées, par G. de Boucherville, 1 vol. in-12 1.00

MONTFERRAND (Histoire de Jos) l'athlète canadien, par Benjamin Sulte. Nouvelle édition ornée d'un portrait et de nombreuses gravures... 0.25

Enfant perdu et retrouvé (l') ou Pierre Cholet. Histoire véritable recueillie par M. l'abbé Proulx, 1 vol., avec gravures... 0.30

Mille et une Nuits, contes arabes, orné d'un grand nombre de gravures. 1 grand volume... 0.75

Cuisinière canadienne (nouvelle), contenant tout ce qui est nécessaire de savoir dans un ménage; les recettes les plus nouvelles et les plus simples pour préparer les potages, les rôtis de toutes espèces, la pâtisserie, les gâteaux, glaces, sirops, confitures, fruits, sauces, puddings, crèmes et charlottes; poissons, volailles, gibiers, oeufs, légumes, salades, etc., recettes pour faire diverses sortes de breuvages, liqueurs, etc., etc... 0.50

Cuisinière des familles (la). Ouvrage canadien contenant les recettes les plus pratiques et les plus simples pour préparer les potages, les viandes, les poissons; lesserts, pâtisseries, breuvage, etc. 0.30

La Veillée de Noël, pièce du terroir, en deux actes et un tableau, par Camille Guéguay... 0.35

Conscience de Crovants, roman de moeurs canadiennes, par Laurent Barré. Un beau volume de 230 pages... 0.75

Et une foule d'autres...

Anecdotes sur Mgr Laffèche

Monseigneur prêchait toujours pendant plus d'une heure, et personne dans l'église ne songeait à trouver le temps longs, si ce n'est peut-être les enfants de chœur que fatiguait vite l'immobilité.

Tout de même, le bon Evêque prenait parfois la résolution d'abréger son prône ou son sermon, et pour être certain, un jour, de ne point manquer à son engagement, il avait averti le bédeau qui le suivait en chaire de tirer sur sa traîne après une heure. Au moment voulu, le bédeau s'acquitta de sa tâche; peine perdue! Monseigneur n'en arrivait décidément pas à une conclusion, au bout de cinq minutes il recommença. Alors, sans interrompre son discours, et sans trahir aucunement son impatience, le prédicateur recula d'un pas, donna un léger coup de pied à son zèle coopérateur..., et continua de parler pendant une demi-heure.

Au temps où l'on bâtissait l'aqueduc, près du St-Maurice, Monseigneur avait choisi les chantiers de construction comme but de sa promenade quotidienne. Là, bon prince, il causait avec les ouvriers, les questionnait au sujet de leur ouvrage, leur donnait de bons conseils et passait en des bénissances. Après son départ, un bon matin, le contremaître (M. Lord) se vit accosté par un ouvrier protestant qui lui dit d'un air ébahi: "Tu sais bien, ton Seigneur, une chance qu'il n'a pas besoin de se chercher une job, parce que, pour sûr, je perdrais la mienne. Il en sait plus long que moi".

Mgr Laffèche aimait à raconter le trait suivant: J'étais alors jeune missionnaire dans l'Ouest Canadien. Depuis quel temps, il me semblait que Dieu m'appelait à Lui dans la communauté des Jésuites. Comme cette idée me hantait, je me décidai à écrire au Père Maître pour demander mon admission. Puis, de jour en jour, je guettais avec émotion l'arrivée du courrier.

Vaine attente. Les semaines passent, les mois se succèdent, et je m'étonne de ne recevoir aucune nouvelle, quand un jour, en déplaçant une lourde armoire, je vois tomber à mes pieds une enveloppe cachetée. Je la ramasse vivement, et ô surprise, je reconnais ma lettre, et sous la poussière l'adresse du bon religieux.

La voilà ma réponse, me dis-je. Et depuis ce moment je ne demandai plus à quitter le champ de bataille où Dieu lui-même m'avait envoyé.

La langue française

La langue française! la plus belle de toutes, celle que parle Bossuet et qu'il déploya comme le manteau royal de sa pensée; la langue du droit et de la diplomatie qui sera peut-être un jour la langue universelle, et qui traverse les siècles comme un fleuve aux ondes sonores où vogue la pensée humaine!

Cette langue est la nôtre. Les missionnaires et les martyrs du Canada la parlaient et l'enseignaient aux Sauvages. Elle retentissait sur les champs de bataille de Carillon et de Sainte-Foy, lorsque la voix de Montcalm et de Lévis précipitait leurs troupes dans la mêlée. Dans les enceintes parlementaires elle a revendiqué nos droits et reconquis nos libertés. C'est elle qui nous distingue, qui garde nos croyances et nos moeurs et fait des Canadiens français un peuple à part, qu'il ne serait pas sans cela dans la Confédération.

Eh bien! cette langue, notre devoir à tous est de la conserver pure de toute alliance.

Elle a couru jadis des périls bien grands. Grâce à Dieu, elle a survécu! Aujourd'hui, il semble, à première vue, qu'il n'y a plus pour elle de danger. Erreur! Jamais peut-être notre langue n'a été en plus grand danger de s'altérer, et par conséquent de disparaître peu à peu. Le progrès moderne a supprimé la distance et nous sommes en contact immédiat avec l'élément étranger. Dans les arts, le commerce, l'industrie, les expressions anglaises frappent à tout instant nos oreilles, et peu à peu, lentement, mais sûrement, s'insinuent dans notre langage.

Voilà le danger contre lequel il faut réagir. Parlons français, soyons fiers de parler français, dans le commerce, dans l'industrie, partout! Qu'on ne vienne pas nous dire: "Vous êtes en relation avec des Anglais, ils ne vous comprennent pas." C'est leur faute! Qu'ils apprennent le français! leur négociation n'y perdra rien; au contraire! Car la langue française a toute la brièveté et la précision nécessaire aux affaires.

J'admire la langue anglaise, autant qu'il est possible de l'admirer. Il est bon, il est utile de la savoir parler. Que ceux-là donc qui en ont le temps et le moyen l'appren-

ent! Mais la grande, la principale, la seule affaire importante pour nous, c'est de savoir parler notre langue.

Adjutor RIVARD.

Louiseville

Décès à l'Hospice de la Providence

Jeudi soir, le 22 décembre, à l'hospice des RR. SS. de la Providence, où elle demeurait depuis quelques années, Mlle Eliza Saucier, fille de feu Jean-Baptiste Saucier, rendait pieusement son âme à Dieu, à l'âge avancé de 81 ans et six mois, après une longue maladie supportée avec une entière résignation à sa sainte volonté, et après avoir reçu tous les sacrements que l'église accorde avant de mourir, à ses bons et fidèles serviteurs.

Mlle Saucier ne laisse après elle qu'un neveu M. Camille Saucier, et une belle-soeur Mme Vve Antoine Saucier.

Ses funérailles eurent lieu samedi le 24 courant à 9 hrs a.m.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Claude Lafontaine, vicaire. Le service fut chanté par M. l'abbé Donat Livernoche, du Séminaire des Trois-Rivières. M. le Chanoine Panneton était au chœur. La chorale rendit très bien la messe des morts harmonisée.

Faisaient partie de la chorale: MM. Antoni Gravel, Raoul St-Jean, Abraham Gaucher, Donat Trépanier, Adrien Lacombe, Alphonse Paquin, Paul Dumontier, Nelson Lesage, Maurice Béland, Mme D. Ringuette touchait l'orgue.

M. Paul Desrosiers E.P.F. conduisait le cortège.

Suivaient la dépouille mortelle: Les porteurs MM. Philippe Houde, Ernest Lamy, Joseph Lescaudres, Victor Héroux, M. et Mme Camille Saucier, les Révérendes Soeurs de la Providence, M. Louis Lacombe, M. Hercule Plante, M. J. Bernier, M. Aimé Boulanger, Mlle Lucille Deshaies, M. Henri Laffèche, M. Alexandre Savoie, M. Anne-Marie Béland, M. Michel St-Pierre, M. Roger Laroche, M. Paul Durand, Mlle Duhaime Mlle A. Lampron, Mlle Rosa Cossette, Mlle Marie-Louise Boucher, Mme Gédéon Rousseau, Mme Antoine Lupien, Mme Arthur Ringuette, Mlle Anne-Marie Julien, Mlle Ali-

ce Lessard, Mlle Marthe Perrault, Mlle Aline Damphouse, Mlle Edouardina Pichette, Mlle Marie-Louise Fortin, Mme Ernest Lamy, Mlle Françoise Desrosiers, Mlle Flory Heaton, M. Wilfrid Lawler, M. Antoine Gélinas, M. François Dionne, M. Augustin Doyon, M. Ephrem Caillé, M. Philippe Lafrenière, M. Thomas Lamy, Mme Edouard Gravel, Mlle Carpentier, M. Edmond Paul, M. Georges Adams, M. Narcisse Lacombe, M. Engelbert Bellemare, M. J.-A. Pinaud, M.M. Remi et André Paul, etc. La défunte appartenait à la Fraternité du Tiers-Ordre.

Funérailles de M. Joseph Langlais

Déc. 24 — Samedi, à 8 hrs, a.m. ont eu lieu en l'église paroissiale, les funérailles de M. Joseph Langlais, âgé de 80 ans, époux de feu Joséphine St-Yves qui l'a précédée dans la tombe il y a quatre ans.

Le défunt ne laisse ni enfants, ni frères, ni soeurs. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Claude Lafontaine. Le service chanté par M. le curé D. Baril, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés D. Livernoche et C. Lafontaine.

La chorale rendit avec succès la messe des morts harmonisée.

Faisaient partie du chœur de chant: MM. Antoni Gravel, Raoul St-Jean, Maurice Béland, Adrien Lacombe, Alphonse Paquin, Nelson Lesage.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Dalcourt, Isaïe Grenier, Elie Charette, Emilien Généreux, Adélar Baribeau, Hermine Fortin.

On fait la quête: MM. Joseph Jacques et Joseph Ricard, M. Ad. Milot, E.P.F. conduisait le cortège.

Assistance: M. Augustin Doyon, M. William Lesage, M. Georges Adams, M. Joseph Trépanier, M. Narcisse Lacombe, M. Ernest Lesage, M. Rosaire Doyon, M. Engelbert Bellemare, M. Napoléon Hubert, Mme Isaïe Grenier, MM. Philadelphie, Richard, Paul-Emilie Baribeau, Mlles Camilienne, Estelle, Germaine, Pauline Baribeau, Mme Ferdinand Arvais, Mme O. R. Laffèche, Mme Gédéon Rousseau, Mme Gélinas, Mme Omer Ricard, Mme Hector Caron, Mlle Marcelle Coutu, Mlle Lafrenière, Mlle Carpentier, Mlle Juliette Ponbert, Mlle Bridgitte Damphousse, Mlle Dolorès Dalcourt, M. J.-B. St-Yves, M. François Dionne, M. Ephrem Cayer, M. Philippe Lafrenière, M. Jos. Fleury, M. Antoine Gélinas, M. Wilfrid Lawler, M. William Lawler, M. Antonio Bastien, M. Thomas Lamy, Mme Edouard Gravel, Mde

Téléphone Bell 85.

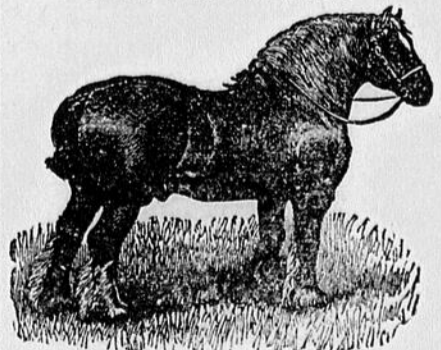
JOS. TREPANIER

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

Poseur d'appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur. Ouvrage fait soign et promptitude.

124, rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Tablettes TOUSSINES POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, gourme, bronchite et souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50 cts la bouteille. Agent pour le Canada.

Docteur JOS. COMTOIS,

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Francis Plante, Mlles Lafond, Mlle Clairmont, Mme Ed. Picotte, M. J. A. Pinaud, M. Edmond Paul, Mme Alphonse Lavoie, Mde Edouard Masse, Mlle Glorianna Carbonneau, Les RR. SS. et beaucoup d'autres.

Romans Canadiens

En vente à l'ECHO DE SAINT-JUSTIN ou expédiés franco par la poste sur réception de

25 cts chaque

- 1.—L'Iris Bleu.
- 2.—Le Massacre de Lachine.
- 3.—Ma Cousine Mandine.
- 4.—Les Fantômes Blancs.
- 5.—La Métisse.
- 6.—Gaston Chambrun.
- 7.—Le Lys de Sang.
- 8.—Le Spectre du Ravin.
- 9.—Le Médailon Fatal.
- 10.—L'Aveugle.
- 11.—Nypsla.
- 12.—Flerté de Race.
- 13.—Roxane.
- 14.—La Révélation d'une race.
- 15.—L'Expatriée.
- 16.—L'Associée Silencieuse.
- 17.—L'Ombre du Beffroi.
- 18.—La Besace d'amour.
- 19.—Le Grand Sépulture Blanc.
- 20.—Les Cachots d'Haldimand.
- 21.—La Cité dans les Fers.
- 22.—La Taverne du Diable.
- 23.—Le Trésor de Bigot.
- 24.—Le Patriote (1837-38)
- 25.—Le Mort qu'on venge.
- 26.—Le Manchoir de Frontenac.
- 27.—Fleur Lointaine.
- 28.—La Besace de Haïne.
- 29.—Le Siège de Québec.
- 30.—Les Caprices du Cœur.

Nous avons toujours à notre librairie un beau choix de Romans, Contes, Chansonniers, Livres d'histoires, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Pièces de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imageries, etc., etc.

SOUVENIRS MORTUAIRES



Vos Parents et Amis penseront à VOS CHERS DEFUNTS

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières. Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et notre petit livre de prières choisis ainsi que nos prix.

L'Echo de Saint-Justin, ST-JUSTIN, P. Q.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

TABAC en FEUILLE NATUREL A VENDRE

(UN PAQUET ECHANTILLON) 10 liv. bon Tabac en Feuille, doux ou fort, avec pipe en vraie Bruyère gratis, \$2.00; 50 liv. \$9.50; 100 liv. \$17.00. Pure Quesnel, 3 liv. pour \$2.50.

Expédié à n'importe quelle destination

AGENTS DEMANDES G. DUBOIS, 24 Henderson, OTTAWA, Ont.

Cadeaux de Noces ou d'Anniversaires

Vous trouverez à notre magasin un très beau choix d'articles pour cadeaux. Nous en avons pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

Magasin W.-H. GAGNE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A ANNONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

Notre petit Journal est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois.

Téléphone: Central

Raphaëlle Sylvestre

Garde-Malade, Eurg. ST-BARTHELEMY, P. Q.

EPICERIES

QUALITE—ECONOMIE

Ce qu'il y a de mieux pour votre cuisine

BIENVENUS!

La place reconnue pour le bon marché, chez

CHS-OMER MORAND

Téléphone Bell 212w

ST-BARTHELEMI, P. Q.



MAURICE LAURENT

Successeur de

ULRIC GIGUERE,

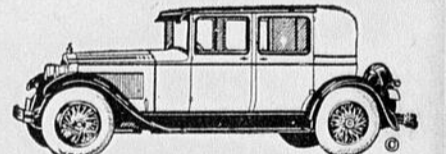
BIJOUTIER

Bel assortiment de Montres, Bagues, Joints, Bijouteries, Etc., Etc

Réparations de toutes sortes à des prix très modérés

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

TAXI



Auto et Voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit

Nap. S. de Carufel & Fils,

Tél. 29, Pont Maskinongé.

J.-Ernest Gagné,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

P.-T. Legaré, Limitée, Québec

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients.

EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN LICENCIÉ

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE POUR LUMIERES ET MOTEURS. Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

L'Esprit des autres

On prétend que Jules César connaissait la sténographie. Mais cela ne lui servit pas beaucoup, puisqu'il ne permit jamais à personne de lui dicter quoi que ce fut.

Le "Valdosta Times" prétend que l'homme est plus maltraité que le chat.

Lorsque le chat découche, dit-il, on le caresse, au matin, à son retour.

Un citoyen qui veut chasser doit se munir d'un permis... qui ne l'empêche pas, cependant, d'être pris pour un chevreuil.

Un écrivain de renom assure que "les anges ne mangent pas".

Cela ne nous surprend point; ça va si mal partout.

Les enfants sont des créatures qui vous font honte en faisant en public ce qu'ils vous ont vu faire à la maison.

Un savant affirme que l'intérieur de la terre est solide.

Sautez du dixième étage et vous verrez que sa surface l'est aussi.

On dit souvent que "l'argent ne donne pas le bonheur", et rien n'est plus vrai, mais il permet au moins de choisir la sorte de misère que l'on préfère.

Dans une pension ordinaire, la partie la plus tendre du poulet est généralement la sauce.

(Le Courrier de Lawrence.)

Le mensonge donne des fleurs mais peu de fruits.

Si vous aimez le chien, il faut en supporter les puces... et payer les taxes.

Chacun pour MOI. Voilà une devise qui a conduit le monde à ce que les savants appellent l'individualisme, principale cause des misères actuelles.

Le bonhomme qui attendait sa "Pension aux vieillards" pour payer ses dettes, attend encore... et ses créanciers aussi.

Papa, dit le petit Jean, l'homme du vieux linge est à la porte. — Dis-lui, répond le père, que j'en ai assez.

Grâce au "discours" direct, comme dit ma vieille tante, bien des pères de famille sont heureux, cet automne, de travailler... chômeurs.

Les épouses doivent se rappeler:

— Qu'Adam fut créé le premier;

— Que le mari paye les comptes;

— Que les hommes n'aiment pas les cancan;

— Que tous les anges ne sont pas du sexe féminin;

— Que le mari a quelquefois des peines à supporter lui-même;

— Qu'il faut deux personnes à une querelle conjugale;

— Que ce n'est pas la faute de votre mari si votre voisin le trouve beau;

— Qu'il aime qu'on lui dise que le bébé lui ressemble à perfection;

— Qu'il n'aime pas toutes les femmes qu'il salue poliment;

— Qu'il doit vous être plus cher que votre mère;

— Qu'il n'aime pas que l'on se serve de son rasoir pour enlever les cors;

— Que le chez-soi de l'homme doit être un séjour attrayant;

Quand il est ivre, l'homme a au bout de la langue ce qu'il a dans la tête lorsqu'il est sobre... et la femme aussi.

Mourir tout de suite, c'est ef-

frayant. Mourir un jour, il y en a tant qui s'en soucient guère.

L'expérience de la vie enseigne qu'il faut se restreindre à vivre dans un petit cercle de relations choisies, pour vivre tranquille.

Situation embarrassante: se rencontrer au théâtre avec la femme de celui à qui on a téléphoné qu'on était trop malade pour accepter son invitation à une partie de bridge.

Il ne faut rien croire de ce que l'on entend et ne croire que la moitié de ce que l'on voit.

Si nous savions aimer... nous serions lents à nous offenser, plus lents encore à infliger le châtement pour une injure reçue.

L'âge mûr est ce point de la vie où l'homme fera tout ce que lui conseille son médecin, sauf toutefois cesser de fumer.

Le vieux garçon se trouve pour excuse les mêmes raisons qu'invoque l'homme marié. Tous deux ont tort.

Passim.

Le bien qu'on dit des morts les laisse toujours froids.

Il n'y a pas d'argent dans toutes les lettres recommandées.

Sans le typographe, il y aurait plus de types aux gaffes.

Ne cherchez pas la grande passion chez une femme qui aime par désœuvrement.

C'est surtout quand on ne veut pas faire de bruit qu'on bute sur un meuble.

On est forcé d'admettre, en lisant certains arrêts de cour, que l'esprit et le jugement sont deux choses.

On peut corriger des épreuves, mais ce sont généralement les épreuves qui finissent par nous corriger.

L'homme politique est souvent plus embêté par la loquacité de ses amis que par les critiques de ses adversaires.

Amy Johnson n'a pas l'air de se douter qu'il est dangereux pour une femme de vouloir briser les records de son mari.

En temps de chômage, il y a une catégorie d'individus qui ne veulent pas rester inactifs: ce sont les voleurs de profession.

"A vingt ans, on aime par curiosité; à trente, par appétit, à cinquante, par entêtement", écrit la "Revue de Granby". Et, à soixante ans, par habitude.

Samuel Insull avait les moyens de retourner aux Etats-Unis à ses propres frais, mais, pour des raisons particulières, le gouvernement américain a cru devoir lui acheter un billet simple. (Le Journal de Waterloo.)

LE RABAT

Tout homme qui feuilleté un album du temps jadis, remarque que les prêtres et les évêques de jadis portaient au cou un rabat, cette "pièce d'étoffe noire, séparée en deux parties oblongues et entourée d'un liseré blanc", comme dit Littré.

L'usage du rabat pour les ecclésiastiques était autrefois général en France et en Belgique. Quand a-t-il commencé? C'est difficile à dire. En tout cas, Boileau y fait allusion dans sa 3e satire: "Son rabat jadis blanc". Il était d'usage courant au XVIIe siècle, et les prêtres qui évangélisèrent le Canada implantèrent naturellement son usage sur les rives du Saint-Lau-

rent.

Il jouit longtemps d'une vogue incontestée, mais, au XIXe siècle Dom Guéranger fait une violente campagne contre les rites particuliers à l'Eglise de France, le sentiment romain s'affermir bientôt, et l'on rejette tout ce qui s'écarte des usages romains. Le rabat devient suspect; ceux qui le portent semblent tenir aux usages français et se font soupçonner de "gallicanisme".

Au Canada comme en France, on combattit le gallicanisme et le libéralisme, et des évêques comme Mgr Bourget et Mgr Laflèche se firent les tenants intrépides du catholicisme intégral en s'appliquant à suivre en tout les usages de Rome.

C'est Mgr Bourget qui prit le premier l'offensive contre le rabat; il sut persuader à ses prêtres, d'être intégralement romains: "A mon retour d'Europe, en 1856, vous vous décidâtes de votre plein gré à prendre le collet romain pour mieux montrer votre affection pour le Saint-Siège". (Circulaire du 30 juillet 1861).

Cette réforme, adoptée avec joie par l'assemblée du clergé, ne manqua pourtant pas de chagriner quelques tenants des vieilles coutumes; c'est ainsi qu'un prêtre — que rien n'indique comme étant du diocèse de Montréal — sollicita du Saint-Siège le privilège de porter le rabat. Le cardinal Barnabo le laissa libre d'agir à sa guise, mais lui montra l'exemple du clergé montréalais comme signe d'éloges et lui conseilla discrètement de donner lui aussi, cette marque d'amour et de déférence au Saint-Siège.

Mgr Bourget eut connaissance de cette lettre et la commenta en ces termes dans sa circulaire du 30 juillet 1861: "Maintenant, chacun prendra ses paroles bienveillantes pour un ordre paternel, puisque le désir seul d'un supérieur si haut placé, a plus de poids que le commandement le plus impérieux. On va donc se faire un devoir par tout le diocèse de ne porter que le collet romain, au lieu du rabat".

Ainsi, à partir de 1861 il semble bien que personne n'ait porté le rabat dans le diocèse de Montréal. Les choses n'allèrent pas aussi vite dans Trois-Rivières. Le 23 octobre 1869, Mgr Laflèche partait pour Rome avec l'abbé Thomas Caron, V.G. et supérieur du Séminaire de Nicolet, tous deux avaient encore le rabat, preuve que le port en était général dans le diocèse de Trois-Rivières à la veille du concile du Vatican.

Mais à leur retour, le 9 août 1870, les deux illustres voyageurs portaient le collet romain (Mgr Lahaye); les âpres discussions entre gallicans et romanistes avaient fait rejeter à Mgr Laflèche la seule trace — ou mieux la seule ombre — de gallicanisme qui fût en sa personne.

Pourtant le grand évêque n'imposa à aucun de ses prêtres sa manière de voir et de faire. Seulement, il s'entendit avec les prêtres de sa ville épiscopale, peu nombreux alors, et sans retard, on y abandonna le rabat. Les autres prêtres du diocèse l'abandonneront peu à peu sans bruit ni discussion. "Nous trouvons plus convenable, dit Mgr Caron, ancien curé d'Yamachiche, de porter exactement le même costume que les prêtres de Rome".

Le curé de Bécancour, M. Louis Stanislas Malo, "désapprouvait ce changement; il garda le rabat jusqu'à sa mort (11 décembre 1884); l'évêque ne le molestait point, le changement ne nous ayant pas été commandé", (Mgr Caron). M. Malo fut le dernier prêtre du diocèse des Trois-Rivières à porter le rabat.

A Québec, les choses se passèrent un peu autrement. Le rabat put y être porté jusqu'en 1875, alors que Mgr Taschereau voyant, l'abandon qu'en avaient ses suffragants, et le 24 août 1875 il disait

à ses prêtres réunis en retraite: "J'apparais au milieu de vous sans rabat. Exemplum fait les autres diocèses, se décida à suivre le sentiment romain de dedi vobis, ut quemadmodum feci, ita et vos faciatis" et our empêcher toute résistance, il écrivit le 10 septembre 1875: "Le collet romain ayant remplacé le rabat dans les autres diocèses de cette province, il m'a paru nécessaire d'introduire le même usage parmi nous. En conséquence advenant le 1er novembre prochain, le collet romain sera obligatoire dans le diocèse".

Le rabat avait vécu, supprimé "suaviter" dans Montréal et Trois-Rivières, mais "fortiter" dans Québec.

Rodolphe COURCHESNE.

L'Or au 19ème siècle

C'est au milieu du siècle dernier, que commença brusquement le renouveau dans la production de l'or, à Sulter-Creek, un ranch appartenant au général américain Sulter, et situé en Californie, contrée alors presque inconnue que le Guadalupe Hildago, mettant un terme à la guerre mexico-américaine, venait d'annexer aux Etats-Unis. Dans les mois qui suivirent on trouva l'or en de nombreux endroits dans les torrents qui descendent de la Sierra Nevada pour aboutir au Sacramento. Cela détermina la première émigration en masse, et des centaines de milliers d'aventuriers accoururent de tous les pays du monde.

Désormais, à des intervalles rapprochés eurent lieu les découvertes de pays aurifères: en 1851, la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, en 1853, la Nouvelle-Zélande; en

1862, le Colorado; en 1886, le Transvaal, qui était destiné à devenir le plus prodigieux pays aurifère du monde spécialement le Witwatersand où fut fondée Johannesburg, la capitale des Pépites", la "Ville des millionnaires". Puis revinrent des pays de l'Amérique du Nord: en 1897, ce fut le Klondyke, en plein pays polaire, aux limites du Dominion et de l'Alaska; enfin, depuis une dizaine d'années, les mines d'or du Nord-Ontario et du Nord-Québec paraissent devoir prendre un bon rang au nombre des joyaux qui composent la couronne d'or de notre boule terrestre.

Pensées consolatrices

Vos morts gisent sous terre, mais leur couche n'est pas une couche d'infirmité. Ne cherchez pas à leur rendre ce qu'ils ne veulent plus. Un corps livré en pâture, aux vers, soulève d'indécibles répugnances. Mais l'homme qui a connu, qui a aimé, n'est pas là. L'homme est plus haut que son corps, il échappe à la pourriture par la voie de l'esprit. Vous disiez: Il y a là un homme qui renaît au jour. La vie surgit partout où la mort a passé. C'est la loi de la vie. Consolés-vous.

— o —

Les larmes qui tombent de nos yeux doivent être comme des perles qui tombent sur un autel. Elles doivent être un hommage de piété que Dieu reclame. Ne le lui refusez pas. Dieu regarde en pitié ceux qui pleurent et nos larmes plaident devant Lui en faveur de ceux qui ne sont plus. C'est le sang de nos coeurs que nous offrons à Dieu pour eux. Ce ne sera pas en vain.

GRATIS

Conservez Cette Annonce

PIPE

AGENTS DEMANDES AGENTS DEMANDES

Envoyez-moi cette annonce et \$1.50 et vous recevrez un paquet échantillon contenant 10 lbs. de bon tabac en feuilles, fort ou faible, et, gratuitement, une pipe en bruyère véritable et un briquet à gazoline.

Expédition partout sur réception de \$1.50

20 lbs. pour \$3.50 50 lbs. pour \$7.00

100 lbs. \$10.00

Adresse: Fur Cuesnel 4 lbs. pour \$1.50

G. DUBOIS

24, Ave. Henderson, Ottawa, Ont.

Achetez votre tabac par la poste -- vous obtenez un produit de qualité et économisez de l'argent.

Bon pour une pipe en bruyère véritable

CONSERVEZ CETTE ANNONCE

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Raffle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

L'Echo de Saint-Justin,
Saint-Justin, P. Q.

Feuilleton de l'Echo de Saint-Justin.

Le Manoir Mistérieux

ou les victimes de l'Ambition

par Frédéric Houde

(suite et fin)

même je l'avais d'abord approuvé dans un moment de dévouement outré pour vos intérêts, je ne pouvais abandonner une femme faible et sans défense aux mains d'un scélérat comme ce Lavergne. Voyant que je lui résistais, il tira l'épée contre moi et m'en aurait percé si je n'avais tiré un coup de pistolet pour l'effrayer. Je voulais le mettre dans l'impossibilité de nous suivre, en tuant son cheval, mais à un cri qu'il poussa je vis que je l'avais blessé lui-même.

Taillefer, à qui M. Hocquart avait sut la rendre heureuse.

Pendant l'ignorais l'avoir tué. Je n'avais nullement l'intention de le tuer. Le pauvre malheureux, je crains bien qu'il ne fût pas préparé à comparaître devant le Juge suprême!

—Et qu'avez-vous fait de ma lettre qu'il devait vous remettre?

—Une lettre qu'il devait me remettre? M. l'intendant, comment avez-vous pu, vous, un homme si prudent confier un message important à une brute comme Lavergne, qui avait peine à se tenir sur son cheval, quand il nous a rejoints, tant il était sous l'effet de la boisson? Il n'a pas dû faire long de chemin avant de la perdre. Pourvu, au moins, que cette lettre n'ait pas été trouvée ou qu'elle ne contint rien de compromettant pour vous.

—Deschesnaux, reprit M. Hocquart d'un ton grave, après quelques instants de réflexion, vous êtes un abîme isondable pour moi. Etaler toute cette lugubre histoire aux yeux du public, ce serait faire un scandale sans rendre la vie aux morts. Que les morts reposent en paix, et que Dieu soit juge de ce que vous avez fait. Souvenez-vous que si on réussit parfois à échapper à la justice des hommes, on n'échappe jamais à la justice de Dieu! Maintenant, que votre présence ne vienne plus rouvrir dans mon cœur des plaies trop douloureuses. Eloignez-vous; ce sera d'ailleurs plus prudent pour votre sûreté.

Deschesnaux suivit en effet ce conseil. Le lendemain il s'embarquait sur un vaisseau à destination de l'Acadie, où il ne tarda pas à se lier de connaissance et d'amitié avec un homme à peu près aussi dangereux que lui-même, le fameux Bigot, qui, quatre ans plus tard, remplaça M. Hocquart comme intendant du roi à Québec. Deschesnaux y revint avec lui et il fut son complice dans les fraudes gigantesques qui furent commises au détriment du trésor public pendant la guerre suivante, dont l'issue changea le sort du Canada, en le faisant passer sous la domination anglaise. Comme l'histoire nous l'apprend, à sa rentrée en France, après la reddition de Lévis, en 1760, Bigot fut emprisonné et forcé de restituer une partie des millions qu'il avait volés. Deschesnaux, plus prudent, était demeuré au Canada. Mais s'il fut riche, il passa le reste de sa vie déshonoré; ses propres parents lui tournèrent le dos et le traitèrent comme un traître à sa patrie.

L'unique fils qu'il eut d'un mariage qu'il contracta à un âge assez avancé, dissipa tout le bien qu'il lui avait laissé. Son petit-fils mourut dans la misère. Coïncidence étrange, celui-ci, devenu fou voyageait continuellement à pied de Québec à la Rivière-du-Loup, et il avait la manie de regarder en arrière de lui à tous les cinq ou six arpents qu'il faisait, prétendant voir un fantôme qui le suivait. On le rencontra encore il y a une vingtaine d'années. Beau-

coup de personnes demeurant sur la rive nord du fleuve se rappellent parfaitement avoir connu ce Baptiste Deschesnaux.

Quant à M. Hocquart, il demanda à plusieurs reprises d'être rappelé en France, mais ce n'est que plus de quatre ans après l'événement qui l'avait plongé dans le deuil, c'est-à-dire en 1748, qu'il put repasser en France, où il mourut dans une obscure retraite, plusieurs années plus tard, en demandant à la religion les consolations que ni les grandeurs ni les richesses n'avaient pu lui procurer. La famille des Beauharnais, autant par générosité que par orgueil, ne révéla jamais rien de son mariage secret ni des suite funestes qui en avaient résulté. Le reste du temps qu'il passa à Québec, il se montra le moins possible en public, si ce n'est pour l'accomplissement des devoirs de sa charge.

On attribua ce changement en lui au regret qu'il éprouvait d'avoir été pour quelque chose dans l'enlèvement de Mlle Pezard de la Touche, par son ami et protégé Deschesnaux, qu'on crut généralement avoir été le mari de l'infortunée Joséphine.

Le vieux seigneur de Champlain apprit la triste fin de sa fille de la bouche même de M. Hocquart, qui lui révéla en même temps le secret de son union avec Joséphine, en lui demandant pardon du chagrin qu'il lui avait causé. Le malheureux père, déjà miné par le chagrin et une maladie de langueur, n'eut pas la force de supporter ce rude coup; en moins d'un mois il alla rejoindre dans un monde meilleur l'enfant chérie qu'il avait tant pleuré.

En 1759, on retrouve DuPlessis à la bataille des Paines d'Abraham, défendant le sol de la patrie contre l'envahisseur étranger. En 1760, il mourut en se couvrant de gloire avec l'héroïque petite armée de chevalier de Lévis à la bataille de Ste-Foye, où la valeur française brilla encore une fois d'un vif écat.

Le sort de Cambrai fut longtemps inconnu, et le manoir en question fut abandonné par M. Montour, à qui M. Hocquart le vendit, avec ses autres propriétés. Les domestiques affirmèrent avoir entendu des gémissements et des bruits extraordinaires sortir de la chambre occupée en dernier lieu par la dame du manoir, ce qui fit croire au vulgaire que cette maison était hantée par des revenants. C'en était assez à cette époque pour l'empêcher d'être habitée.

Trente-deux ans plus tard, en 1775, les débris de l'armée américaine qui venait de se faire battre sous les murs de Québec, où son commandant, Montgomery, fut tué, et d'éprouver un nouvel échec à la Pointe du Lac, en retraitant arrivaient un soir au village de la Rivière du Loup, fatigués, épuisés. Après avoir brûlé le Pont de la Grande-Rivière, pour retarder l'ennemi à leur poursuite, les américains, qui n'étaient plus que quelques centaines, décidèrent de passer la nuit là. Un certain nombre se logèrent par groupes à l'auberge et dans les maisons privées, et la plupart se retirèrent dans le manoir abandonné. Peu après leur départ, de bonne heure le lendemain matin, on s'aperçut que le manoir était en flammes. Le feu fut-il mis à dessein ou par accident, c'est ce qu'on ne sut jamais. Toujours est-il que quelques heures après il ne restait plus que les murs noirs. Vingt-cinq années s'écoulèrent encore, ces murs restaient toujours debout comme un souvenir lugubre. Lorsque, le soir le vent soufflait à travers leurs ouvertures, les passants pressaient

le pas comme s'ils avaient cru entendre des voix d'outre-tombe. Enfin, en 1800, on les démolit pour en faire servir la pierre aux fondations de la nouvelle église paroissiale. C'est alors qu'on découvrit un passage secret qui avait dû conduire d'une chambre du second étage à une sorte de cellule située plus bas à l'angle nord-est, où se trouvait un coffre-fort contenant une quantité de pièces d'or et d'argent, et sur lequel était un squelette. Le sort de Thom Cambrai fut alors manifeste pour les anciens de l'endroit qui avaient gardé la tradition des événements auxquels il avait été mêlé. Il avait fui dans ce lieu secret en oubliant la clef au dehors, et avait péri victime des moyens qu'il avait imaginés pour garder les richesses gagnées en perdant son âme.

Dès qu'il ne resta plus de vestiges du "Manoir mystérieux", la légende s'en perdit rapidement dans la mémoire de la nouvelle génération.

FIN

L'INDIFFERENCE

Parmi les fausses maximes du monde, il y a celle dont nous avons jeté le nom en tête de cet article.

Ce mal, qui se répand de plus en plus, c'est notre indifférence, en matière religieuse, politique ou sociale. Il ne faut pas rester neutre ou indifférent aux problèmes religieux ou sociaux.

Et pour cela, quoi faire? Se renseigner et s'instruire sur les questions religieuses et sociales.

— o —

Qu'un militaire ne connaisse pas les choses de la guerre, qu'un médecin ignore la médecine, un avocat la législation, nous en sommes moins étonnés que de voir un catholique ne sachant presque rien du catholicisme. Et pourquoi le cacher? Un grand nombre de catholiques se trouvent dans cette situation. N'est-il pas honteux pour un catholique d'écouter sans mot dire les attaques dirigées contre sa foi? Y a-t-il là une lâcheté? Il peut y avoir du respect humain, mais, disons-le franchement, il y a surtout de l'indifférence.

Et pourtant il serait si facile de fermer la bouche à ces déclamateurs, qui discutent à leur aise sur le catholicisme et le protestantisme, sur les dogmes et les mystères.

Un simple éclaircissement qu'on leur demande sur un de ces mots qu'ils prononcent souvent sans en connaître la signification, une seule preuve, une seule objection suffiraient pour couper les ailes de ces aigles superbes.

Ces connaissances religieuses, nous, les catholiques, où les acquérons-nous? Au foyer familial, à l'école, fort bien, mais à l'église surtout, le dimanche, en écoutant la lecture et les commentaires de l'Evangile; en inculquant dans nos esprits et dans nos cœurs la parole du prêtre, qui nous instruit de nos devoirs de chrétien et de citoyen.

Le dimanche chrétien est le jour consacré à l'instruction religieuse.

— o —

Passons maintenant à l'instruction politique ou sociale, c'est-à-dire en ce qui concerne l'administration publique et les droits du citoyen.

Si les citoyens d'une ville, d'un état, du pays veulent que leurs administrateurs municipaux et autres soient mieux portés à donner le meilleur d'eux-mêmes dans l'exercice des charges qu'ils leur ont confiées, ils doivent commencer par s'intéresser assidûment à la conduite des affaires publiques. Autrement, nos représentants sentiront le terrain moins ferme sous leurs pieds.

Car, on doit le comprendre, les administrateurs, du haut en bas de l'échelle politique, ont besoin de sentir que les projets et les réformes qu'ils travaillent à exécuter ou à effectuer rencontrent l'approbation, sinon de toute la population,

du moins de la très grande majorité. Et, lorsqu'ils voient les citoyens intéressés, les administrateurs sont plus enclins à leur communiquer les informations touchant la question des affaires de la cité, de l'état, du pays. Il en résulte une coopération dont les résultats ne peuvent qu'être avantageux pour toute la communauté.

Il faut savoir prendre l'offensive, c'est-à-dire adopter la marche en avant. Un profond tacticien a donné ce conseil: "Ceux qui sont les plus en danger ne doivent s'en tenir à la défensive, il faut qu'ils aillent jusqu'à l'offensive, jusqu'à l'attaque."

Prenons donc l'offensive. Ayons l'oeil ouvert, et le bon. Ayons présente à l'esprit cette parole du grand penseur Ernest Hello:

L'indifférence n'est pas permise L'indifférence n'est pas possible.

LES SIGNES REVELATEURS

La raison est le caractère distinctif de l'homme, suivant une vieille formule, mais comment définir en termes aussi concis le caractère qui est la manifestation de l'âme et pour cette raison variable à l'infini?

Tot capita tot sensus, dit l'aphorisme latin; il en est ainsi du caractère qui diffère selon les individus, les circonstances, mille causes diverses.

Des esprits observateurs sont toutefois parvenus à établir des règles générales au moyen desquelles ils ont déterminé d'une assez précise façon le caractère de telle ou telle personne. Les chiromanciens, les graphologues, les phrénologistes, etc., ont, sous ce rapport, codifié le résultat de leurs expériences et réussi — ils l'affirment du moins — à faire de leur art respectif une science qu'ils estiment pour infiniement exacte. En douterait-on, qu'il faudrait bien se rendre à l'évidence à la vue de tant de témoignages d'innombrables inquisiteurs de tous rangs qui vont chercher le secret de l'avenir ou la pierre philosophale dans les mystérieux laboratoires de ces savants.

Mais la science dont l'horizon s'étend de plus en plus ne borne pas qu'aux signes révélateurs de la main, qu'aux lignes cabalistiques de l'écriture, qu'aux protubérances et aux dépressions crâniennes les manifestations de l'âme; elle trouve ailleurs ample matière à reconnaître de façon presque mathématique les différentes dispositions, les sentiments divers de l'homme et... de la femme.

La raison n'est donc point l'unique signe auquel on puisse reconnaître le caractère distinctif d'une personne; il en existe beaucoup d'autres d'ordre simplement physique qui néanmoins constituent, au dire de l'empirisme, des critères d'une infaillibilité scientifiquement classée, tels notamment ceux qui dérivent de la scarpologie, de la marche, de la manière de porter son parapluie, du menton révélateur, et que sais-je encore.

Voyons un peu par le menu ce que signifient ces théories nouvelles que certaines revues techniques se plaisent à signaler avec le plus grand sérieux du monde.

Et d'abord la scarpologie.

Nous entrons ici à pleines voiles l'usure à la pointe accuse un esprit agressif, ne reculant devant aucun obstacle pour atteindre son but, c'est la semelle de l'intrigant, de l'arriviste. Puis, il y a l'usure des bords extérieurs qui trahit le caractère bonasse, mais très pondéré, c'est la semelle du petit commerçant routinier, de l'orgueilleux ou du faible d'esprit. L'usure des bords intérieurs de la pointe est la caractéristique de l'esprit impulsif et irréflectif. Enfin, l'usure sous la poussée du gros orteil signifierait une volonté inflexible, c'est la semelle de l'athlète, de l'artiste, du soldat tout entier à l'idée de con-

quérir la renommée et la gloire.

Puis vient la marche, qui assure-t-on, révèle une corrélation entre le au port (sans calembour) de la chaussure.

Montre-moi ton soulier et je te dirai qui tu es, affirme le scarpologue, et ne vous avisez pas de le contredire, car il vous prouvera, comme 2 et 2 font 4, que l'on peut reconnaître le caractère de tout individu à la façon dont il use ses souliers ou ses bottines. Et voici à quels signes:

Usure égale du talon et de la semelle, personne bien équilibrée, sérieuse, aux idées justes, c'est le type parfait de l'usure des semelles; usure à la pointe vers l'index, gage certain de réussite et de fortune; tendance d'usure à l'arrière du talon, esprit réfléchi, ne laissant rien au hasard, c'est la semelle du savant, de l'homme d'affaires circospect, tandis que l'usure des bords intérieurs de la semelle et du talon est l'indice d'un caractère énergique, nerveux, prompt, et que cerveau et les pieds. Aussi, mesdemoiselles, si vous voulez être bien fixées sur le caractère des demoiselles qui vous courtisent, vous contentez fleurette, regardez-les marcher. Les jeunes gens pourront également aux signes révélateurs de la marche juger du caractère de leurs dulcinées.

Les petits pas précipités, dit le technicien, partent de cervelles d'oiseau. Femmes et hommes frivoles précipitent leurs pas comme leurs idées. Les petits pas lents témoignent d'une conscience tranquille, d'une âme simple et bonne. Les grands pas rapides indiquent l'humeur batailleuse, et les grands pas lents, la volonté réfléchie, le calcul. Les gens entreprenants, confiants en eux-mêmes, marchent droit, en frappant le sol du talon. Les gens rusés, diplomates, décrivent des courbes. Les découragés traînent les pieds, tandis que les énergiques tendent le jarret et que les nonchalants et les timides se dandinent et ressent les murs.

La manière de porter un parapluie est encore un moyen par lequel on peut connaître le caractère. Parlant des dames, un psychologue anglais dit avec humour que la femme qui se sert de son parapluie comme d'une canne est autoritaire et acariâtre; celle qui le brandit comme une cravache, a l'esprit désordonné et versatile; celle qui le tient habituellement de la main droite, est fidèle à ses amours, alors que celle qui le porte de la main gauche est inconstante, celle qui l'oublie est encline au mensonge et celle qui le met horizontalement sous son bras porte les culottes en ménage.

Enfin, il y a le menton révélateur, le plus perfide de tous les signes, paraît-il. Un menton petit comme un front fuyant dénoterait l'incapacité intellectuelle; un menton fort, le sang-froid; large et carré, la puissance et la fermeté de la volonté; pointu, la malice; long et étroit, l'entêtement; large, l'amabilité; droit, la mesquinerie; avancé, la hardiesse et la bravoure.

Faut-il s'étonner maintenant de voir de par le monde tant de méditants, quand il est si difficile de dissimuler son caractère, ses secrètes inclinations? Mais comme le mal est universel, n'est-il pas plus sage d'en rire que d'en pleurer?

Langage des Fleurs

Bétoine (Mignonnerie). — Cette labiée, ou plutôt ce genre de labiées, est d'une gentille tenue, avec des fleurs très mignonnes et un ensemble qui donne l'impression de gentillesse; c'est gracie et fin, délicat et tendre, et ce symbole n'est pas mal trouvé!

Au bout de quatre ans, la postérité d'un couple de lapins pourrait être de 1,250,000.

ces

de nos es per- l. Elles de piété refusez eux qui ent de- qui ne de nos à Dieu vain.

DES

CONSERVEZ CETTE ANNONCE

S

Louiseville devra améliorer le service d'aqueduc qu'elle fournit à la paroisse de Ste-Ursule

Une décision de la Commission des Services Publics la force à changer sa conduite d'eau de l'embranchement desservant le village de Ste-Ursule pour la remplacer par un tuyau de fer galvanisé d'au moins trois pouces de diamètre.

Pour se soumettre à une décision de la Commission des Services Publics, la corporation de la ville de Louiseville devra renouveler la conduite d'eau de l'embranchement desservant le village de Ste-Ursule, à partir de la conduite principale jusqu'au tuyau de service de l'église et du couvent, par un tuyau de fer galvanisé d'eau moins trois pouces de diamètre. Ces travaux devront être commencés au plus tard le 15 juin et être terminés au tard le premier août.

Si la ville de Louiseville néglige de se soumettre à cette décision, la Corporation de la paroisse de Sainte-Ursule est autorisée à exécuter les travaux en question aux frais de la ville de Louiseville, en tenant toutefois un compte détaillé des dépenses encourues afin de permettre à la Commission d'adjudger sur toutes les difficultés qui pourraient surgir entre les parties au sujet de coût des travaux exécutés.

Cependant la ville de Louiseville n'est tenue de renouveler la conduite de l'embranchement qu'en autant que la corporation de la paroisse de Sainte-Ursule pourra lui assurer pour cinq ans à venir, soit par des contrats signés ou des abonnements, par sa garantie ou d'autre façon, des recettes brutes annuelles d'au moins \$350.00.

La ville de Louiseville devra de plus au besoin suppléer à l'insuffisance de ses sources au moyen de son usine de filtration, de façon à maintenir constamment le niveau de l'eau dans le réservoir des sources au dessus de l'embouchure des tuyaux de sortie.

Pour bien comprendre la cause, il faut remonter au 6 septembre 1897, alors que la compagnie d'aqueduc de Louiseville obtenait l'autorisation de poser ses tuyaux dans les chemins et les routes de la paroisse de Ste-Ursule pour fournir l'eau à ceux à qui elle consentirait d'en fournir. Par la suite la compagnie d'aqueduc s'est prévalu de son privilège et elle a posé une conduite d'eau pour amener l'eau de ses sources, situées dans la paroisse de Ste-Ursule, à la ville de Louiseville. Puis elle a aussi construit un embranchement qu'elle a raccordé à cette conduite pour desservir la partie de la paroisse de Ste-Ursule qui forma le village.

Puis, la ville de Louiseville acquit la compagnie d'aqueduc et elle continua à desservir un certain nombre d'abonnés dans le village et dans la paroisse et sur le parcours de ses conduites.

Jusqu'au 7 mars 1932, tout marcha comme dans le meilleur des mondes, mais, à cette date-là un groupe de contribuables se présenta devant le conseil municipal de la paroisse de Ste-Ursule, qui passa une résolution pour se plaindre du service d'eau et demander à la Commission des Services Publics de prendre les mesures nécessaires pour remédier à la situation.

Pour répondre à cette plainte la ville de Louiseville répondit que la résolution du 6 septembre 1897 l'autorisait à fournir de l'eau à ceux à qui elle consentirait d'en fournir. Elle ne niait pas l'irrégularité de son service. Elle donnait ses raisons dont la plus importante était l'accroissement subit et inattendu de la ville de Louiseville et de ses industries, ce qui avait aug-

menté la consommation d'eau au point de créer une perturbation dans le service de distribution. Pour remédier à la situation la ville avait fait construire une usine de filtration et elle était sur le point de compléter une addition d'une capacité de 600,000 gallons. La ville de Louiseville reprochait à la paroisse de Ste-Ursule d'avoir permis la construction d'un autre système d'aqueduc dans ses limites, lui enlevant ainsi plusieurs clients, mais elle se disait prête à fournir de l'eau à la paroisse Ste-Ursule qu'en autant qu'elle pourrait le faire.

Avant d'entendre cette cause la Commission envoya ses ingénieurs se rendre compte des griefs de la paroisse de Ste-Ursule. Ils firent leur rapport. Le 17 mai, la Commission des Services Publics siégeait ici et l'on décidait d'accorder un délai de 15 jours à la ville de Louiseville pour lui permettre de compléter l'installation de certains appareils à l'annexe de l'usine de filtration, et de les mettre à l'essai.

Ce qui fut décidé fut fait, mais la paroisse de Ste-Ursule ne fut pas satisfaite et, à la fin de juillet, Mre Fortunat Lord informait la Commission des Services Publics qu'on souffrait d'une disette d'eau absolue. M. J. Joyal, ingénieur de la Commission, fut immédiatement envoyé sur les lieux et fit un rapport. Puis, le 14 septembre, la Commission revenait siéger dans notre ville pour entendre les réclamations de la paroisse Ste-Ursule. Celle-ci demanda qu'on ordonne à la ville de Louiseville de faire les travaux suggérés par les ingénieurs, dont le renouvellement de l'embranchement qui la desservait. La ville de Louiseville prétendit que ceci n'améliorerait aucunement le service d'eau. Elle suggéra aussi que les résidents du village de Ste-Ursule pourraient être desservis par l'autre système en opération.

On eut encore recours à l'ingénieur de la Commission M. Joyal qui se rendit sur les lieux, fit un rapport où il recommandait le renouvellement de l'embranchement et l'estimait au coût de \$2500.00.

Ceci brusqua les événements, car Louiseville répondit que les revenus de la distribution de l'eau, \$350 par année ne justifiaient pas une telle dépense et elle demandait la permission de discontinuer le service d'eau dans la paroisse de Ste-Ursule.

Celle-ci accusa l'intimée de vouloir se soustraire à ses obligations, disant qu'elle s'était obligée en consentant à fournir l'eau à faire tous les travaux nécessaires. Elle demandait aussi que l'on tienne compte que la ville de Louiseville se servait de ses chemins depuis 35 ans pour ces conduites d'eau et qu'enfin la discontinuation du service créerait une situation intolérable.

Pour faire valoir leurs arguments les deux parties revinrent devant la Commission siégeant ici le 28 octobre. Là, on discuta longuement la question, puis les Commissaires prirent la cause en délibéré pour en arriver à la conclusion que Louiseville devait renouveler l'embranchement qui fournit l'eau à la paroisse de Sainte-Ursule, comme l'ordonne leur récente décision.

Mre Fortunat Lord, C.R. défendait les intérêts de la paroisse de Ste-Ursule et Mre Miville Lesage ceux de la ville de Louiseville.

Imposantes funérailles de Mme Arthur Paquin

A Macamic, le 1er janvier à 7 hrs du matin, s'éteignait doucement dans le Seigneur, Marie-Ange Bernier, épouse de Arthur Paquin, à l'âge de 33 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, 8 enfants en bas âge: Henri-Paul, 11 ans, Rolland, 6 ans, Thérèse, 5

ans, Rita, 4 ans, Marcel, 3 ans, Gérard, 2 ans, Jeannine, 1 an et un nouveau-né, Jean-Jacques; son père et sa mère, M. et Mme Ovide Bernier, de l'Épiphanie; 8 frères: Lucien, Rodolphe, Jules, Eugène, Paul, Armand, Denis et Roland; 1 soeur, Mme Aimé Forest, de Mascouche; son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Henry Paquin, de Macamic, Abitibi; ses beaux-frères: Frère Wilfrid-Joseph, (Henri); Frère Pierre-Henri (Lucien) des Frères de l'Instruction Chrétienne, Albert, Donat, Armand et Marcel Paquin, de Macamic; 3 belles-soeurs: Rvde Soeur Marie-Agathe de Jésus (Diana) Mme Georges Paul (Emma) et Germaine Paquin. Les funérailles ont eu lieu le 4 janvier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Conduisaient le deuil: son époux, son fils Henri-Paul, son père, M. Ovide Bernier, son beau-père, M. Henry Paquin, ses belles-soeurs, Mme Georges Paul et Germaine Paquin. Les porteurs étaient ses 4 beaux frères: Albert, Armand, Marcel Paquin et Georges Paul, M. Napaul et Ena Boisclair. La chorale, sous la direction de M. Alain était composée de M. le curé J.-Z. Tremblay, MM. Freddy Lambert, Emile Boisclair, notaire Rioux.

Dans l'assistance aux funérailles on remarquait: Les Révérendes SS. de l'Assomption, Mme Louis Champoux, Mme Armand Alain, M. et Mme Emile Lesage, M. et Mme Omer Boisclair, M. et Mme A. Bettez, Mme A. Beauchemin, Donat Baril, Arsène Talbot, M. et Mme H. Carrier, M. Adrien Gauthier, Mme G. Desrosiers, M. et Mme Emile Boisclair, M. et Mme Ovide Boisclair, Mme Jos Brière, MM. Donat Beauchesne, P. Lemay, Elphège Boisclair, Gédéon Hélie, L. Milot, A. Sirois, Georges Lambert, R. Pelletier, A. Bergeron, Rolland Lacasse, A. Barbin, Ferdinand Deschênes, M. Corriveau, Désiré Lambert, Arthur St-Amant, Mmes H. Hamel, F. Massicotte, J. St-Amant, J.-B. Bédard, Baron, Ulric Côté, Eugène Henri, J.-B. Rioux, Trudel, Demers, F. Dessureault, T. Bédard, A. Marcoux, A. Beaudoin, M. et Mme Henri Lafontaine, M. et Mme Antonio Barbin, M. et Mme Wellie Vézina, M. et Mme F. Vézina, M. et Mme T. Benoit, M. et Mme A. Henri, M.M. C. Bolduc, E. Bédard, Sévigny, T. Théberge, P. Dessureault, Félix Hélie, A. Baillargeon, H. Bédard, Eloi Tremblay, Rosaire Hélie, Arsène Tremblay, Pascal Tremblay, Ulric Ricard, Waldy Hélie, T. Massicotte, L. Dessureault, Donat Deschênes, R. St-Cyr, H. St-Cyr, Emile St-Amant, A. Toutan, Henri Pepin, Maurice Massicotte, Lionel Hélie, Eustache Longval, P. Massicotte, Eddy Hélie, G. Barbin, Gérard Massicotte, Hervé Barbin, M. St-Amant, Jean-Louis Massicotte, Georges Bettez, Trudel, Martel, J. Dumas, P. Bastien, Georges Babin, M. et Mme Stanislas Trépanier, Mlles Thérèse Verville, Lucilda Tourigny, Eva Hélie, Florence Flageole, Jeanne Hélie, P. Ruest, Bernadette Trudel, Rachel Bergeron, D. St-Cyr, Solange Lambert, Fernande Gélinas, Auré St-Amant, J. Parent, F. Corriveau, Yvette St-Onge, Emma Boisclair, Marguerite Vézina, Aline Henri et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

De nombreux bouquets spirituels furent offerts à la famille. A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

Berthierville VA ET VIENT

Mesdemoiselles Florinat Dostalers et Irène DeGrandpré étaient en visite à St-Cuthbert chez leur oncle M. Joseph DeGrandpré. Mlle J. DeGrandpré G.M. de Montréal, de passage chez sa mè-

re Mme DeGrandpré. Mme Léon Ducharme de passage à Joliette, Ste-Elisabeth et St-Norbert, à l'occasion des fêtes. Mme Hildège Tessier a passée quelques jours dans sa famille, à Ste-Elisabeth. M. et Mme J.-U. Sylvestre de Warwick de passage parmi nous. Mlle L. Héli des Trois-Rivières de passage ici, pour quelques jours. M. et Mme J.-E. Coulombe de passage à Ste-Angèle de Laval et aux Trois-Rivières. M. Léo Coutu a passé les fêtes dans sa famille, à St-Thomas de Joliette.

M. Omer Langlois, employé de la Banque du Commerce, passe quelques semaines parmi nous. M. Léon Julien, de Grand'Mère, de passage ici. M. et Mme Joseph Ducharme de Montréal, en visite chez Mlles Marie-L. et Malvina Allard. M. et Mme Henri Robitaille et M. et Mme Odilon Meunier de Montréal, en visite chez le Dr et Mme A.-D. Milot. M. et Mme Roméo Laberge et leur fils André, sont retournés à Montréal, après un séjour de quelques semaines, passés chez M. et Mme J.-H. Aubé. M. Lucien Mesnard est retourné au Collège Jean Bréboeuf, de Montréal. M. Jean Jacques Milot, est retourné au Jardin de l'Enfance après une belle vacance passé dans sa famille. Mlle Alice Fernet de passage à Montréal. M. et Mme Zotique Legris de Montréal, de passage chez M. et Mme Lucien Caron.

St-Barthélemi FEU M. EDOUARD BELAND.

Nous apprenons la mort de M. Edouard Béland, mari de Mariana Cardinal, survenue à St-Barthélemi, le 5 courant, à l'âge de 40 ans. Les funérailles ont eu lieu lundi matin, le 9 courant en l'église paroissiale.

La critique est toujours facile, mais c'est une arme à deux tranchants dont il faut savoir se servir avec prudence. Rien de plus ennuyeux que les grincheux qui ne trouvent rien de bon sous la calotte des cieux.

JOSEPH MERCURE,
MARCHAND DE NOUVEAUTÉS
Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.
ST-BARTHELEMI, — P. Q.

OMER RINFRET
BOUCHER
Et Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc.
GROS ET DETAIL
LOUISEVILLE, — P. Q.

Pipes en Cèdre
Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakélite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants:
avec bouquins caoutchouc \$0.50
avec bouquins en bakélite 1.00
Prix spéciaux à la douzaine.

Magasin W.-H. GAGNE,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

LISEZ NOS ANNONCES ET ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

LE SALVIFLORE

Le Salviflore est un tonique contre les maux tristes, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main. Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 6 onces. Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN, Co. Maskinongé, P. Q.

GERARD DENIS, B.A.L.L.L.

AVOCAT
Bureau: ST BARTHELEMI
Tous les samedis soirs.
Téléphone: 14.

P.L. CASAUBON, B.A.L.L.L.

Notaire
Placements sur hypothèque, Règlement de succession, assurances, etc.
STE-ELISABETH, — P. Q.

Bureau: 35 rue Hart — Tél. 416
Résidence: 140 Ste-Julie — Tél. 1371

J.-A. VILLENEUVE

NOTAIRE
Prêts sur 1ère hypothèque à 7%; Règlement de succession, Administration générale, Etc.
Edifice Banque Canadienne Nationale
TROIS-RIVIERES, P. Q.
Tél. Bell 35-r-31

Richard Lessard B. C. L.

NOTAIRE
Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, Comté de Maskinongé

Dr Olivier R. Lafèche

Médecin Chirurgien, Vétérinaire de l'armée canadienne
Inspecteur des maladies contagieuses
LOUISEVILLE, QUE.
82, rue St-Laurent — Tél. 105
LOUISEVILLE, P. Q.

Dr R. Latourelle, B. A. M. A.

Ex-interne aux Hôpitaux: Hôtel-Dieu, Ste-Justine et Miséricorde de Montréal.
Spécialités: Accouchements, traitements électriques, lavage colonique.

L.J. A. LEGRIS

DOCTEUR EN MEDECINE
Médecine Générale au bureau et à domicile.
Répond à tous les appels de jour et de nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.
68, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE

Si vous avez des parents ou des amis que la lecture de notre journal pourrait intéresser, vous n'avez qu'à nous envoyer leurs noms et adresses et nous nous ferons un plaisir de leur envoyer gratis un numéro-spécimen.

58 Royale, — Trois-Rivières
Tél. 1425.

Dr ROCH HEBERT

Maladies des yeux, des oreilles et de la gorge.
Spécialiste de l'Hôpital Cooke
Spécialiste à l'Hôpital St-Joseph.
Consultations:
9 à 12 a. m., 1 à 5 et 7 à 8 p. m.
Examen de la vue et lunetterie

Cad
Après si
extrême
la glace,
et la prof
nu hier a
vre de M.
victimes d
Laurent i
mobile qui
de Berthe
de six an
le fleuve
Après
phandriers
qui Lafort
de la mar
calisé, ta
réussi à
long cable
ve. M. G.
était couc
tes bien
cause de
cun des
s'assurer
Hier, l'on
Comeau,
voiture.
Aujourd
travail t
Naz. Gau
réussi à
de Joseph
fils Jean
été trou
sur le si
Le cad
surface u
du père.
pour les
rest d'arr
celui-ci é
volant de
A l'eng
dence du
bert, un
été rendu
reux. Les
son fils a
thierville,
lieu, sam
N
Mme
piphanie
chez ses
retourné
famille
Mlle
réal, pa
soeur, M
M. et
constabl
à St-Jus
M. c
leur fils
site à M
liste, à
Montréal
M.
à Shaw
Nous
Gagnon
gé est
Nous l
tablisse
M.
de St-
semaine
Mm
quelqu
soeur
Mlle
sage à
Ele
Le
ré-élu
clamat
Ont a
opposi
te, Xa
lemare
Arthur
Alfred
tions.
Nais
Ma
de Ph
Mich
Laure
che.
Sépu
Crois
douce
—
fille d
de Ir
jours

Cadavres repêchés

Après six jours de recherches rendues extrêmement difficile, par la fragilité de la glace, la pluie, la rapidité du courant et la profondeur de l'eau, l'on est parvenu hier après-midi, à repêcher le cadavre de M. J.-Antonio Comeau, l'une des victimes de l'accident survenu sur le St-Laurent le 5 du courant, lorsque l'automobile qui transportait M. Joseph Salvas, de Berthierville, son fils, Jean-Paul, âgé de six ans, et M. Comeau, enfouça dans le fleuve.

Après un travail ardu des deux scaphandriers Nazaire Gauthier, Jr., et Raoul Laforest, tous deux du département de la marine à Sorel, l'automobile fut localisée, tard, mercredi après-midi. On a réussi à retrouver l'auto, à l'aide d'un long câble d'acier traîné au fond du fleuve. M. Gauthier constata que la voiture était couchée sur le côté gauche, les portes bien fermées. Il ne put cependant à cause de l'heure avancée, remonter aucun des cadavres à la surface, ni même s'assurer s'ils reposaient dans l'auto. Hier, l'on a pu remonter le corps de M. Comeau, qui se trouvait à l'arrière de la voiture.

Aujourd'hui, après une demi-journée de travail très difficile les scaphandriers Naz. Gauthier fils et Raoul Laforest ont réussi à retirer de l'eau le cadavre de Joseph Salvas et celui de son fils Jean-Paul. Le corps du garçonnet a été trouvé à côté de celui de son père sur le siège de devant de l'auto.

Le cadavre du fils a été remonté à la surface une couple d'heures avant celui du père. Ce fut un travail très difficile pour les scaphandriers Gauthier et Laforest d'arracher le corps du conducteur, celui-ci étant solidement cramponné au volant de l'auto.

A l'enquête du coroner sous la présidence du Dr J.-H. Dupré de Saint-Robert, un verdict de mort accidentelle a été rendu sur la mort des trois malheureux. Les funérailles de M. Salvas et de son fils auront lieu lundi prochain à Berthierville. Celles de M. Comeau auront lieu, samedi, à Joliette.

Ste-Ursule

NOCES D'ETAIN DE M. ET MME URBAIN LESSARD

Le trois janvier dernier, le notaire et Madame Richard Lessard réunissaient leurs parents à l'occasion du dixième anniversaire de mariage de M. et Madame Urbain Lessard. Les jubilaires furent d'autant plus surpris de cette fête intime que le secret le plus absolu avait été gardé du but de la réunion. Ils ne l'apprirent que quelques minutes avant le banquet.

Assistaient à cette fête: M. l'abbé Alphonse Lessard, curé de Hérouxville; M. et Mme Adolphe Lamy, de St-Léon; M. et Mme J.-A. Giguère, de Louiseville; M. et Mme Albert Lessard, de Ste-Ursule; M. et Mme Cuthbert Lessard, de St-Jacques de Montcalm; Mme Alcide Lessard, de St-Clet; M. et Mme Urbain Lessard, M. et Mme R. Lessard, N.P., Lucien Lessard, N.P., de Ste-Ursule; Mlle Marguerite Giguère, de Louiseville; M. et Mme Thérèse Lamy, de Montréal; Réal et Jacques Lessard, Jacqueline, Suzanne et Pierre-André Lessard, de Ste-Ursule.

Des santés furent portées. Des cadeaux furent présentés. On se sépara à une heure avancée de la nuit, emportant un agréable souvenir de ces agapes.

Montréal

M. Félix Desrochers, avocat, est allé passer les fêtes du jour de l'an chez ses frères, à St-Charles sur Richelieu.

M. et Mme Henri Duchesnay, M. et Mme Wilfrid Duchesnay, et M. Avila Duchesnay sont allés passer le jour de l'an chez leur père, M. Ovila Duchesnay, de St-Justin.

M. et Mme William-L. Gagné, accompagnés de leur fillette Gilberte, sont allés passer le jour de l'an à St-Justin, chez M. W.-H. Gagné.

M. et Mme Antonin Gagné, de St-Justin, sont venus passer le jour de l'an à Montréal, chez M. Agapit Cloutier, de la rue Brébeuf.

M. et Mme Donat Dionne, de Québec, sont venus passer les fêtes du jour de l'an, chez M. Honoré Bernier.

M. Ovila Thibodeau, de Rosemont est allé visiter son vieux père, M. Ludger Thibodeau, à Saint-Justin.

M. et Mme André Carufel, de Montréal, sont allés passer le jour de l'an à St-Justin, chez M. André Carufel.

M. Emile Duchesnay est allé à St-Timothée, au jour de l'an, chez son beau-père, M. Célestin Lebeuf.

M. et Mme Wilfrid Duchesnay

sont allés aux Trois-Rivières dernièrement.

Mme Ernest Sanschagrín, de Charette, de passage à Montréal, aux Rois.

Mme Fernand Belleau est allée chez son père, M. O. Duchesnay, de St-Justin, passer les fêtes de Noël.

REUNION D'AMIS CHEZ M. J.-AVILA DUCHESNAY

Le 6 janvier dernier, M. et Mme J.-Avila Duchesnay (Emilienne Desaulniers) de la rue Fabre, réunissaient quelques-uns de leurs amis à l'occasion de la Fête des Rois. — La soirée débuta par une partie de bridge, et de magnifiques cadeaux furent donnés aux vainqueurs. — Il y eut ensuite musique de piano, violon, déclamations et danse. Les invités étaient: M. et Mme Gratien DeBlois, M. et Mme S.-B. Latraverse, M. et Mme Jules Duhamel, M. et Mme Jos Quéry, M. et Mme Luc Duval, agronome, M. et Mme O. Paquin, M. et Mme Colomb Cardinal, M. et Mme G. Caron, M. et Mme Richard, M. et Mme Camille Champagne, M. et Mme P. Ferland, M. et Mme Paul Desaulniers, Mlle J. Desaulniers et plusieurs autres.

A minuit un magnifique goûter fut servi, la table et les salons étaient décorés de fleurs de la saison.

ANTOINE GAGNON

NOTAIRE
1827—1874

Pierre-Joseph-Antoine Gagnon naquit à la Rivière du Loup, en haut, le 14 mai 1827. Il était fils de Charles-Edouard Gagnon, notaire et de Julia-Jane Durand. (1) Il commença son cours d'études au Séminaire de Québec et le termina au Séminaire de Nicolet où il passa quatre ans (1844-1848). Il fut admis à la profession de Notaire, le 7 juillet 1852, par le chambre des Notaires des Trois-Rivières. Il pratiqua comme notaire à la Rivière du Loup (en haut) de 1852 à 1865. En cette année il accepta une position au bureau du protonotaire à Québec. Son greffe est déposé aux archives Judiciaires des Trois-Rivières.

Il est décédé à la Rivière du Loup (en haut) en 1874. (2) Il était célibataire. (3)

Charles DRISARD.

1. — C'était l'aîné des enfants de C.-E. Gagnon.

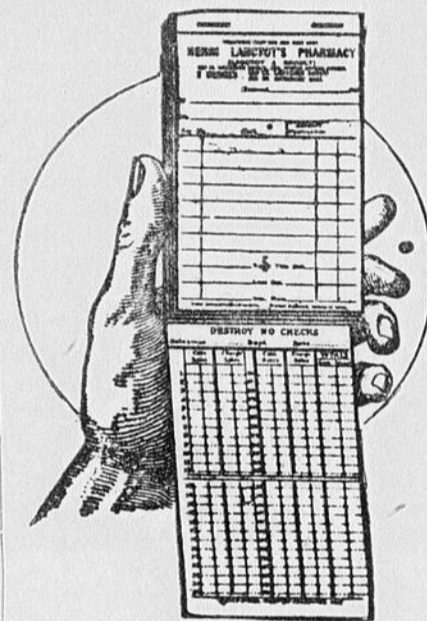
2. — Chez sa belle-mère; née Elodie-L. Chalons fille de H.-L. Chalons.

3. — Antoine Gagnon est décédé la même année que son père.



M. Joseph Paquin, ré-élu maire de St-Justin, par acclamation, pour un sixième terme

CALENDRIERS — ET — LIVRETS de COMPTOIR



Outre les impressions générales, nous faisons une grande spécialité de CALENDRIERS et de LIVRETS DE COMPTOIR.

Il est dans l'intérêt de tous ceux qui en ont besoin de ne pas placer leurs commandes sans avoir examiné nos échantillons et nos prix.

L'Echo de Saint-Justin, SAINT-JUSTIN, P. Q.

P.-O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de portes, Chassis, Jalousies, Moulures Bois plané, Etc
ENTREPRENEUR GENERAL
Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.
Entrepreneur-Electricien licencié
SAINT-JUSTIN

C.-E. DAMPHOUSSE



Epicier-Boucher
GROS et DETAIL
Commerçant d'animaux de toutes sortes
Toujours en mains viandes de premier choix conservées dans un frigidaire.
LEGUMES DE TOUTES SORTES
Tél. 86 — 7 rue Ste-Elisabeth
LOUISEVILLE, P. Q.

PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces—vous serez surpris du résultat.
TARIF: 25 mots ou moins 50 centes
2 centes par mot additionnel.
Trois insertions pour le prix de deux.

HOMMES DEMANDES

Avons besoin d'hommes sérieux, actifs et ambitieux pour détailler 160 Produits Canadiens comprenant Articles de Toilette, Médecines, Produits Alimentaires et Produits de la Ferme. Système Comptant. Nos vendeurs actuels font de \$25.00 à \$35.00 par semaine. Aucun risque. Meilleur temps pour partir ce commerce. Territoire réservé. Détails et Catalogue. LA CIE FAMILIX, 4785 Ste-Catheine Est, Montréal.

— Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

A VENDRE. — A Maskinongé, bonne maison de 9 appartements, avec emplacement, situées dans le village de Maskinongé. Pour tous renseignements, s'adresser à M. P.-E. Casaubon, Maskinongé, Qué.

A VENDRE

Epicerie-restaurant et salle de pool. J.-L. Lafrenière, Maskinongé, Qué., téléphone: 31.

"ROMANS." — Livre National "usagé. 8 romans pour un dollar, 50 pour cinq dollars, 100 pour neuf dollars. Franco. Catalogue. A "La Cité des Livres" 4430 rue St-Denis, Montréal."

TOLE GALVANISEE

Je viens de recevoir un char de tôle galvanisée achetée à des conditions avantageuses, ce qui me permet de faire les couvertures à des prix défiant toute compétition.
Venez me voir avant de placer votre commande ailleurs.
HENRI SARRAZIN, Ferblantier, Couvreur et Plombier, ST-BARTHELEMI, P. Q.

L'Almanach du Peuple
Est en vente au bureau de l'Echo de Saint-Justin à 25 cents. Par la poste, 10c. en plus.

Notes Locales

Mme Aurélien Rinfret, de l'Épiphanie qui a passé quelque temps chez ses parents, à St-Justin, est retournée samedi dernier, dans sa famille.

Mlle Yvonne Cloutier, de Montréal, passe quelque temps chez sa soeur, Mme Antonin Gagné.

M. et Mme Walter Marchand, constable, de Montréal, de passage à St-Justin.

M. et Mme W.-H. Gagné et leur fils Ernest, ont été rendre visite à M. Camille Duguay, journaliste, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le jour des Rois.

M. Irénée Clément, de passage à Shawinigan, par affaires.

Nous apprenons que M. Adrien Gagnon, bottelanger, de Maskinongé est actuellement à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Georges Barrette, de St-Barthélemi, à St-Justin, la semaine dernière.

Mme Adélaré Bastien passe quelques jours à Montréal, chez sa soeur, Mme Lionel Bussièrès.

Mlle Béatrice Vermette, de passage à Joliette chez des parents.

Elections municipales

Le maire Joseph Paquin a été ré-élu maire de St-Justin, par acclamation, pour un sixième terme. Ont aussi été élus conseillers, sans opposition, MM. Raphaël Paquette, Xavier Doucette et J.-N. Bellemare, en remplacement de MM. Arthur Carufel, Albert Lessard et Alfred Thibodeau. Nos félicitations.

Naissance.

Mamie-Madeleine-Thérèse, fille de Philorum Bernèche et de Irène Michon. Parrain et marraine: Laurent Lefebvre et Oliva Bernèche.

Sépultures.

— Le 13 janvier, Julie-Anna Croisetière, épouse de Wilfrid Ladouceur, à l'âge de 37 ans.

— Le 14, Madeleine Bernèche, fille de M. Philorum Bernèche et de Irène Michon, à l'âge de 4 jours.

Quelques sous...

par eux-mêmes ne représentent pas une épargne considérable, mais multipliés par le nombre d'articles d'épicerie que vous achetez dans un an et vous verrez que ça paie de faire ses achats au ...

MAGASINS *Indépendants* **VICTORIA** LIMITÉE

W. H. GAGNE, Prop., Saint-Justin, P. Q.

Assortiment très varié dans toutes les lignes.

LE PAPE ET LA PRESSE

Pie X était le pape de la Presse catholique. Patriarche de Venise, il passait par les rues recueillir des abonnements à son journal "La Difesa". C'est sous sa vigoureuse impulsion que tant d'oeuvres de presse catholique ont pris naissance ou se ont développées. Le Pape de la Presse Catholique le désirait.

Pie XI, ce pontife universel dans le domaine de son activité aussi bien que dans sa juridiction, Pie XI, qui a développé merveilleusement les missions, qui a donné à l'Action Catholique laïque un essor qu'elle n'avait jamais encore connu, ne peut pas se désintéresser de la presse catholique, "cette arme défensive et offensive", "cette mission perpétuelle dans les foyers", cette oeuvre sans laquelle rien ne saurait subsister, car, "en vain vous bâtirez des églises, des écoles, des institutions de toutes sortes, sans l'arme, défensive et offensive de la presse tout vous sera enlevé".

Et le Pape Pie XI vient de manifester de nouveau son estime pour la presse catholique et pour les journalistes qui s'appliquent à prolonger le ministère du prêtre par leurs écrits.

Récemment, le Souverain Pontife recevait en audience un groupe d'universitaires catholiques et au cours de l'adresse qu'on lui présenta on fit allusion aux journaux catholiques. Le Pape, relevant l'allusion dit qu'on lui conseillait de ne pas lire les journaux, que c'était du temps perdu.

"Mais, a ajouté le Pape, c'était une autre époque. Une formation "journalistique est aujourd'hui nécessaire. De même une nécessité s'impose dans les milieux catholiques, celle de S'INTERESSER AUX "JOURNAUX CATHOLIQUES, DE LES SOUTENIR ET DE "LES FINANCER."

Le Pape a insisté sur l'indifférence de tant de catholiques pour les journaux catholiques. On voit de bons chrétiens, dit-il, apportant chez eux tous les journaux excepté le journal catholique. Aussi, quand on lui demanda une bénédiction pour les journaux catholiques, il donne une bénédiction spéciale "aux abonnés payants."

Le Saint Père a donné comme programme à cette jeunesse universitaire la diffusion du journal catholique:

"Voici donc, a conclu le Pape, un champ d'apostolat, ce grand "champ de bien qu'est la multiplication de la lecture de la bonne presse, "à l'encontre du grand champ du mal qu'est la diffusion de la presse qui "n'est pas trop bonne et souvent est très mauvaise."

La diffusion des journaux catholiques est donc une des activités les plus nécessaires pour ceux qui veulent faire de l'action catholique; le Pape insiste sur la nécessité de répandre ces journaux et il invite tous les fidèles à faire leur part.

"La diffusion du journal catholique, dit le "Pape, est un grand champ d'apostolat"; il invite tous les catholiques à y travailler avec ardeur; c'est de l'action catholique de la meilleure et de la plus féconde espèce.

jà donné de bons résultats en favorisant dans une plus large mesure l'échange de nombreux produits entre les Dominions, mais son rendement maximum est encore à venir au point de vue du commerce canadien. Il est probable qu'elle contribuera à susciter chez les autres nations le désir d'en venir à des ententes commerciales pour l'avantage mutuel de tout le monde.

Je ne crois pas avoir manifesté trop de pessimisme dans cette brève revue annuelle, même en traitant de la question ferroviaire. Je suis toujours animé du même esprit d'optimisme en ce qui concerne l'avenir du Canada; je veux même entretenir l'espoir que nous avons passé le tournant critique de la dépression, et que des forces que nous ne réalisons pas encore travaillent déjà au retour de conditions générales plus favorables. Il est des facteurs qui produiront des résultats de la plus haute importance pour nous dès que les affaires auront repris un cours un peu normal; je mentionnerai entre autres l'augmentation de notre production aurifère, l'établissement au Canada de nombreuses succursales d'industries étrangères et l'ouverture de marchés nouveaux dans l'Empire pour certains de nos produits. Nous trouvons encore un autre facteur des plus encourageants dans la récente information fournie par Ottawa à l'effet que pour la période de 12 mois se terminant le 30 novembre, nous avons eu une balance favorable d'exportations se chiffant à 17,000,000. Il faut dire, il est vrai, que notre commerce d'exportation a beaucoup diminué, mais il n'en ressort pas moins des résultats de l'année dernière que dans ce domaine, nous commençons à vivre de nouveau selon nos moyens.

Quand on considère la situation mondiale dans son ensemble et que l'on songe à la grande complexité de nos propres problèmes, on peut difficilement augurer un retour rapide à des conditions que l'on pourrait qualifier de normales. Nous retrouverons la prospérité à mesure seulement que nous parviendrons à nous adapter aux conditions nouvelles. Il vaudra mieux d'ailleurs que ce retour ne se produise pas trop subitement car nous serions peut-être alors portés à oublier les leçons qui se dégagent des événements des dernières années. Je dirai même que si d'ici trois ans nous connaissions de nouveau une période d'inflation économique semblable à celle de 1928, et que nous n'avons pas encore réglé le problème des chemins de fer d'une façon sérieuse et définitive, nous pourrions être encore une fois emportés par le flot de la plus extravagante concurrence. Et je crois qu'il en serait ainsi dans tous les autres domaines.

Parlant il y a un an de la Commission Royale chargée d'enquêter sur les chemins de fer, j'exprimais l'espoir que la population du Canada saurait accepter ses suggestions

pour la solution de notre problème, en considérant leur valeur économique et sans se laisser influencer par aucun préjugé on parti pris politique. Le problème s'impose plus que jamais et continuera de s'imposer pendant encore plusieurs mois à l'attention du public. Je crois qu'il est opportun de faire remarquer qu'il ne pourra être résolu de manière à sauver le pays du désastre que s'il est considéré comme une question économique et réglé conformément à cette vérité économique qui veut que les compagnies de transport ne diffèrent pas des autres organisations industrielles, en ceci qu'elles aussi doivent payer leurs frais. Toute autre solution serait inefficace, et il est du devoir de la population canadienne de voir à ce que toute proposition de règlement qui pourrait être mise de l'avant réponde à cette condition essentielle.

HISTOIRE D'UNE AME

Malgré l'extraordinaire vaillance du père, sa sobriété et la plus rigoureuse économie la famille vivait des jours pénibles.

Chaque matin l'infortuné père se rendait à sa rude besogne de manoeuvre... Afin d'épargner davantage il apportait la collation du midi. L'heure du repas sonnée, il se recueillait puis faisait sur sa bouchée de pain un beau et grand signe de croix.

La journée terminée, il revenait à pied à sa demeure. Chaque jour, cette même besogne épuisante... Les années passaient en apparence monotone. En réalité dans son coeur, grandissaient la joie et, dans son âme, l'espérance que donne la foi chrétienne...

"Tout finit ici-bas: les plus longues heures prennent fin et ne nous laissent que le souvenir d'avoir souffert!!!..."

En dépit des peines, des fatigues, des angoisses passées, qui d'entre nous ne voudrait recommencer sa vie, s'il savait la mieux passer et la rendre plus méritoire... Tant il est vrai que la souffrance n'est pas le mur infranchissable, n'est pas la pierre qui ferme la voie non plus le chemin qui conduit nécessairement à la désespérance..."

Semblables réflexions remplissaient l'âme de ce chrétien, depuis le matin. D'où lui venaient donc ces pensées plus fortifiantes? Ah!! le Ciel préparait sa victime.

L'heure de l'épreuve suprême ne devait-elle pas sonner pour cet homme de peine avant la fin de ce même jour?

Il est quatre heures. Un appel est lancé aux employés de porter secours à de pauvres sinistrés. Le feu qui vient de se déclarer dans un quartier populaire de la ville, le quartier qu'il habite a fait déjà

plus d'une victime. Une pauvre mère et ses deux plus jeunes enfants ont été les premiers la proie de flammes...

Et le foyer c'est le sien...

Quand les événements eurent apporté un peu d'adoucissement tant d'amertumes, on pouvait entendre notre chrétien si cruellement éprouvé tenir le langage suivant: "Je ne souffrais pas autrefois comme je souffre aujourd'hui je ne comprenais pas les choses de la même manière. Je souffrais avec résignation aujourd'hui je souffre avec joie. Ma souffrance, je l'aime comme elle est au lieu d'en mesurer l'étendue je cherche à l'oublier pour songer à ce qui ne peut subir ni changement, ni fin... Les ombres de la mort n'ont plus d'obscurités pour moi, la mort même n'a plus de frayeur. Les douleurs de la vie me sont légères, les infirmités et les maladies ont perdu pour moi leur amertume..."

Brève histoire d'une âme qu'a forgée la douleur...

Pour vos travaux d'impressions, adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin: un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

Prenez une CE-PHANOL

Pour soulager véritablement

Le Mal de tête, Grippe, Névralgie, mal de dents, douleurs périodiques, Rhumatisme et autres affections semblables.



Les tablettes CE-PHA-NOL s'attaquent à la cause même du mal sans affecter le coeur ni l'estomac. Leur action calmante et sûre est due à leur composition particulière, préparée par des pharmaciens chimistes expérimentés. Les Ce-Pha-Nol sont des tablettes composées. Vous verrez la différence entre les véritables Ce-Pha-Nol et les tablettes ordinaires.

Boîte blanche et violette



Lisez nos annonces et encouragez nos annonceurs.

Revue Economique de 1932

(suite de la première page)

menses sommes d'argent au compte capital pendant que des organisations de transport concurrentes se développaient et étaient maintenues à même les fonds publics. Le sous-ministre des Travaux Publics de la province d'Ontario déclarait récemment que la construction des routes canadiennes avait coûté la somme globale de \$617,323,000 tandis que dans le rapport préliminaire du bureau fédéral des Statistiques, on voit que pour 1931 seulement, la construction routière a coûté \$66,250,000. Ces chiffres font comprendre mieux que toute autre chose les progrès qui ont été réalisés dans le domaine du transport automobile.

D'après les statistiques fournies par le ministère des Chemins de Fer et Canaux, le Canada avait dépensé au 31 mars 1931 une somme globale de \$236,216,461 pour ses canaux, dont les usagers se servent pendant huit mois de l'année, sans rien contribuer à leur frais d'entretien au paiement des intérêts sur le capital engagé. Si l'on prend ces

quelques faits en considération et si l'on tient compte du cours probable des événements économiques d'ici quelques années, il faut admettre qu'un changement fondamental s'impose dans notre politique ferroviaire.

C'est presque avec une sensation de soulagement que je passe de la question des chemins de fer à la situation économique générale dans le monde. Si sombre et si incertain que l'avenir puisse paraître à plusieurs, je ne crois pas que dans ce domaine plus vaste, 1932 nous a valu des développements encourageants, qui semblent indiquer des progrès vers la stabilisation des affaires. Une influence qui, à mon avis, aura une grande portée constructive, sera le prochain congrès du Commerce. Espérons qu'il en résultera un abaissement général des barrières tarifaires, ce qui aurait pour effet d'activer les échanges. Si ce congrès pouvait déclencher un mouvement dans cette direction, il aurait parfaitement eu sa raison d'être.

Un événement remarquable chez nous en 1932 fut la conférence Impériale qui se tint à Ottawa en juillet dernier. Cette conférence a dé-

'TI'PIT LE CHÉTV. PAR EDDY PRÉVOST

